

## LE DEVOIR

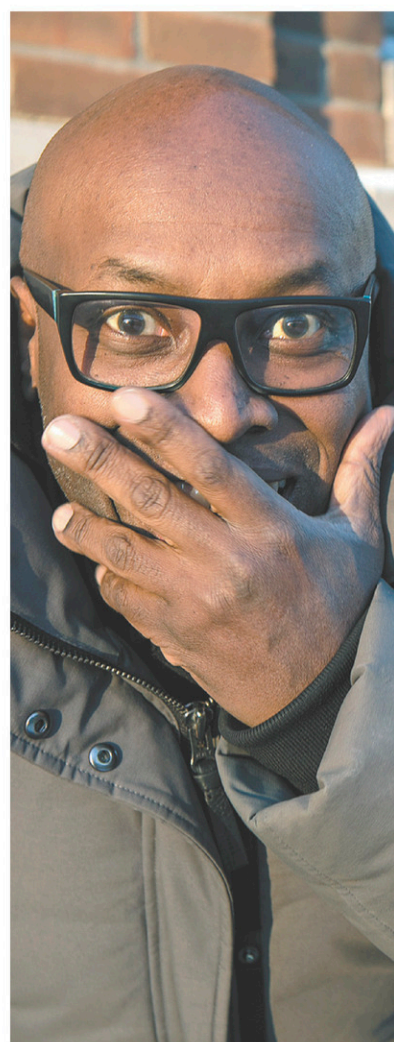
LE DEVOIR  
DE PHILO

Ce que Simone de Beauvoir aurait pensé de Catherine Dorion | **B 7**



## LIRE

Une synthèse des missions lunaires du programme *Apollo* | **LED 24**



## CULTURE

Didier Lucien explore les zones limites avec une pièce de Stéphane Crête | **LED 4**

LE CONTE  
DE NOËL

Le bilan carbone du Royaume des glaces | **B 4 ET B 5**



PHOTOMONTAGE LE DEVOIR

## Les végétariens ne restent pas sur leur faim aux Fêtes

Les mets traditionnels s'adaptent aux nouvelles tendances alimentaires

ANNABELLE CAILLOU  
LE DEVOIR

**D**inde farcie, tourtière et ragoût de boulettes : les plats vedettes de Noël sont de plus en plus boudés par nombre de Québécois devenus végétariens. Mais tirer un trait sur la viande ne veut pas dire abandonner la tradition.

« Dire qu'être végétarien, c'est juste manger du tofu et des légumes, c'est un mythe. On a plein de solutions de rechange à la viande, même pour Noël : cretons aux lentilles, tourtière au millet, pâté aux champignons, boulettes végé... On se gâte aussi ! » lance au bout du fil Danielle Paquette, présidente de l'Association végétarienne de Montréal.

Pour des raisons de santé, M<sup>me</sup> Paquette a décidé de rayer viande, poisson et tout aliment d'origine animale de

sa liste d'épicerie depuis cinq ans. Et lorsque vient le temps de fêter Noël dans la famille de son conjoint à Rimouski, la tradition veut qu'ils apportent leurs propres plats gastronomiques végétariens. « C'est moitié-moitié sur la table : il y a nos plats végétariens et, à côté, leurs versions carnivores. Ça nous permet de partager et de leur faire découvrir les options végétariennes auxquelles ils ont moins accès là-bas. »

Soucieuse de ne pas déroger à ses habitudes alimentaires, elle n'en est pas moins attachée aux traditions. La fin d'année reste un moment festif, où l'on prend le temps de cuisiner des mets que l'on ne mange pas au quotidien, que l'on soit végétalien ou non, selon elle. « C'est aussi une façon de manger ce que tout le monde mange, de ne pas se retrouver avec quelque chose de différent de l'assiette de nos voisins de table. Le repas de Noël, il faut que

VOIR PAGE A 4 : DINDE

## III ENSEIGNEMENT

## La banque de suppléants se vide à la CSDM

MARCO FORTIER  
LE DEVOIR

**À peine 34 des 73 postes sont pourvus dans l'équipe de remplacement créée pour éviter que des classes du préscolaire ou du primaire se retrouvent sans titulaire**

La banque d'enseignants suppléants est à sec dans la plus grande commission scolaire du Québec, où la pénurie de personnel prend des proportions alarmantes.

Selon ce que *Le Devoir* a appris, à peine 34 des 73 postes sont pourvus dans l'équipe de remplacement créée pour éviter que des classes du préscolaire ou du primaire se retrouvent sans titulaire. Résultat : le phénomène des remplacements à répétition, qui fait que les suppléants se succèdent parfois dans une même classe, reste un problème à la Commission scolaire de Montréal (CSDM).

Un protocole a été adopté l'an dernier pour éviter que des suppléants se succèdent dans un même groupe. Une entente avec l'Alliance des professeurs et des professeurs de Montréal permet à la CSDM de pourvoir rapidement les postes d'enseignant qui se libèrent pour cause de maladie, d'épuisement professionnel, de retraite ou d'accident de travail, par exemple.

Les professeurs qui font partie de cette équipe de remplacement ont généralement un statut précaire, mais ils acceptent le risque d'être assignés à plus d'une école en échange de l'assurance de travailler à temps complet. Ce protocole est cependant peu utile à cause de l'ampleur de la pénurie de main-d'œuvre, reconnaît la CSDM. Bref, l'équipe de remplacement n'existe qu'à moitié... faute de personnel.

« La pénurie de personnel enseignant a pour conséquence d'empêcher l'application du protocole puisque celui-ci est basé sur une équipe de remplacement dont des postes sont demeurés non pourvus. Tous les acteurs

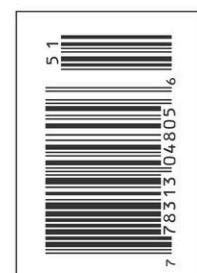
VOIR PAGE A 5 : ENSEIGNEMENT

**D**

Pour suivre l'actualité en continu et lire nos critiques de spectacles, consultez nos plateformes numériques.

## INDEX

Avis légaux..... **A8**  
Carrières..... **A7**  
Décès..... **A9**  
Édito..... **B8**  
Grille TV..... **LeD32**  
Idées..... **B9**  
Mots croisés... **LeD46**  
Petites annonces. **A9**  
Sports..... **A9**  
Sudoku..... **LeD46**



## EN BREF

**Pas de passeport pour Omar Khadr**

EDMONTON — Une juge d'Edmonton rejette la requête de l'ancien détenu de Guantánamo Bay Omar Khadr, qui demandait des assouplissements à ses conditions de libération sous caution — notamment l'obtention d'un passeport canadien pour aller faire le pèlerinage à La Mecque, en Arabie saoudite. La juge June Ross a annoncé vendredi qu'elle n'avait pas été convaincue que les conditions actuelles étaient inutilement contraignantes. La juge Ross a toutefois prévenu que sa décision n'était pas immuable et que ces conditions pourraient changer dans le futur. M. Khadr souhaitait également pouvoir communiquer avec sa sœur sans supervision.

La Presse canadienne

**Ottawa demande à la Chine la libération des deux Canadiens**

OTTAWA — Après avoir adopté le ton diplomatique face à l'arrestation de deux Canadiens par la Chine il y a dix jours, la ministre des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, a officiellement demandé vendredi la « libération immédiate » des deux hommes. La ministre a indiqué que son gouvernement était « profondément préoccupé par l'arrestation » et « la détention arbitraire » de Michael Kovrig et Michael Spavor plus tôt ce mois-ci par les autorités chinoises. MM. Kovrig et Spavor ont été interpellés « pour des raisons de sécurité nationale » après l'arrestation de Meng Wanzhou, une dirigeante de la société chinoise Huawei Technologies, par les autorités canadiennes à Vancouver.

La Presse canadienne



Ottawa souhaite ouvrir la porte, dès octobre 2019, aux boissons, friandises et biscuits à base de cannabis.

BRENNAN LINSLEY ASSOCIATED PRESS

## SANTÉ

**Légal, mais dangereux**

L'arrivée des produits comestibles à base de cannabis implique une éducation des consommateurs, croit le Centre antipoison

FABIEN DEGLISE  
LE DEVOIR

Le Centre antipoison du Québec voit d'un bon œil le cadre restrictif proposé par Ottawa pour la commercialisation à venir l'automne prochain des produits comestibles à base de cannabis. Mais l'organisme appelle malgré tout à la mise en place de programmes spécifiques afin de protéger les consommateurs des risques que ce nouveau marché pourrait faire peser sur eux et sur leur famille.

« Les lois, c'est bien, mais ce n'est jamais suffisant », a indiqué vendredi au *Devoir* Maude St-Onge, directrice médicale du Centre antipoison du Québec, une instance publique sur la première ligne face aux cas d'intoxications que l'arrivée sur le marché de ces produits comestibles pourrait faire augmenter.

« Cela doit aussi être accompagné d'une éducation du public afin de le sensibiliser à l'importance de considérer dans une maison ces produits comme des médicaments et les mettre à l'abri de la même façon. »

**Octobre 2019**

Jeudi, Santé Canada a déposé le cadre réglementaire qu'il souhaite imposer à la commercialisation légale du cannabis comestible prévu en octobre prochain. Les grandes lignes sont soumises à la consultation du public et de l'industrie pour les 60 prochains jours.

En substance, Ottawa souhaite ouvrir la porte, dès octobre 2019, aux boissons, friandises, biscuits à base de cannabis, mais aussi à des produits cosmétiques, comme des onguents, contenant de la marijuana. Cette deuxième

**Au Colorado, où ce type de produits est légal depuis 2014, ces produits ont induit une augmentation des cas d'intoxication chez les adultes comme chez les enfants**

phase de légalisation avait été annoncée au début de processus de légalisation du cannabis au pays.

Cette nouvelle réglementation impose un certain nombre de restrictions pour éviter de rendre ces produits attrayants pour les enfants, mais aussi pour limiter la teneur en tétrahydrocannabinol (THC), la substance psychotrope active du cannabis.

Il ne sera pas possible d'utiliser de colorants ni d'emballages attrayants pour les enfants. Les ingrédients comme la nicotine, qui pourrait encourager la consommation, sont également exclus. Ces « comestibles » ne devront, en outre, pas contenir plus de 10 milligrammes de THC par unité et par emballage et devront répondre à des règles d'étiquetage strictes afin de bien renseigner les consommateurs sur la nature psychotrope de la substance qu'ils contiennent.

**Intoxications**

Le marché du cannabis comestible devrait exposer les consommateurs à une gamme variée et presque infinie de produits.

Au Colorado, où ce type de produits est légal depuis 2014, ces produits ont toutefois induit une augmentation des cas d'intoxication chez les adultes comme chez les enfants. Le caractère attrayant de certains produits explique en partie cette hausse.

Autre raison : le cannabis ingéré plutôt qu'inhalé produit son effet dans l'organisme à retardement. La méconnaissance chez l'adulte de ce mécanisme l'expose à un risque accru de surconsommation, et donc d'intoxication. L'État a depuis resserré les cadres autour de ces produits pour résoudre les problèmes de santé publique qu'ils étaient en train de faire naître.

« Il faut que le mode de consommation de ces produits soit sécuritaire, dit M<sup>me</sup> St-Onge, tout comme leur entreposage. Pour un enfant, du chocolat reste attrayant, même s'il se trouve dans un emballage qui n'est pas beau. »

C'est le 17 octobre prochain que le cannabis comestible va être légal au Canada. Cette légalisation va ouvrir un nouveau marché estimé à plusieurs milliards de dollars, d'un océan à l'autre.

MAISON CORBEIL

SOLDE DE  
FIN D'ANNÉEJusqu'au  
31 décembre 2018

S O L I D E

on paye l'équivalent  
de la TPS sur tout  
+  
jusqu'à 40% de rabais additionnel  
sur les démonstrateurs sélectionnés \*

MONTRÉAL 1215, boul. Crémazie Ouest, face au Centre Rockland, Montréal QC H4N 2W1 514 382-1443  
LAVAL 2323, aut. des Laurentides, sortie boul. Le Carrefour, Laval QC H7S 1Z7 450 682-3022  
BROSSARD 8480, boul. Leduc, espace 10, Quartier DIX30<sup>MC</sup>, Brossard QC J4Y 0K7 450 443-4143  
MAGASIN ENTREPÔT 2750, av. Francis-Hughes, Laval QC H7L 3Y7 450 978-4847

Certaines conditions s'appliquent, détails en magasin. maisoncorbell.com

on paye l'équivalent  
de la TPS + TVQ sur tout  
+  
jusqu'à 40% de rabais additionnel  
sur les démonstrateurs sélectionnés \*

MONTRÉAL 1215, boul. Crémazie Ouest, face au Centre Rockland, Montréal QC H4N 2W1 514 382-1443  
LAVAL 2323, aut. des Laurentides, sortie boul. Le Carrefour, Laval QC H7S 1Z7 450 682-3022  
BROSSARD 8480, boul. Leduc, espace 10, Quartier DIX30<sup>MC</sup>, Brossard QC J4Y 0K7 450 443-4143  
QUÉBEC 1215, boul. Charest Ouest, Québec QC G1N 2C9 418 681-2302  
MUST SOCIÉTÉ GRIFFINTOWN 186, rue Peel, Griffintown, Montréal QC H3C 2G7 514 509-8871  
MUST SOCIÉTÉ QUÉBEC 2785, boul. Laurier, Québec QC G1V 4M7 418 266-1404

Certaines conditions s'appliquent, détails en magasin. mustmaison.com

## III ENVIRONNEMENT

# Legault n'exclut aucune évaluation du projet Énergie Saguenay

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ  
LE DEVOIR

Peu importe ce qu'en dit le ministère de l'Environnement, le premier ministre Legault a soutenu vendredi qu'il n'y a « rien d'exclu » en matière d'évaluation environnementale en ce qui concerne le projet Énergie Saguenay.

« Il est trop tôt pour dire quelles seront les évaluations environnementales qui auront lieu » au sujet du projet d'usine de liquéfaction de gaz naturel de l'entreprise GNL Québec, a affirmé François Legault au terme d'une visite de l'hôpital Sainte-Justine. « Il n'y a rien d'exclu pour le moment. »

Interrogé pour savoir s'il souhaite que l'évaluation environnementale provinciale qui sera faite tienne compte des émissions de gaz à effet de serre (GES) associées à l'approvisionnement en gaz naturel — donc des impacts à la source, en Alberta —, M. Legault a répondu « oui ». « Pour l'instant, le projet n'est pas déposé, a-t-il ajouté. Donc, on va attendre qu'il le soit, et on va s'assurer [ensuite] qu'il n'a aucun impact environnemental. »

## Contradiction

La position de M. Legault semble contredire celle exprimée vendredi dans *Le Devoir* par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. En réponse à des questions initialement adressées à la ministre Marie-Chantal Chassé, le ministre soutenait ainsi que GNL Québec ne sera « pas tenu d'évaluer les impacts potentiels associés à la production de gaz naturel [en Alberta], puisque son projet ne comprend pas cette activité ».

Sur la question plus précise des GES, le ministère a indiqué que l'évaluation environnementale pourra tenir compte des émissions à la source seulement si on peut déterminer le type d'extraction utilisée pour le gaz importé — façon traditionnelle ou fracturation hydraulique (gaz de schiste ou gaz de réservoirs étanches).

Or, la distinction pourrait être impossible à faire. GNL Québec a prévu d'alimenter ses installations en connectant, en Ontario, un nouveau gazoduc de 750 km à une conduite appartenant à TransCanada. Celle-ci transporte du gaz en provenance de l'Alberta. Et selon l'Office national de l'énergie, « il n'y a pas de distinction faite entre les méthodes utilisées pour la production » du gaz de cette conduite.



## Chassé a du « potentiel »

François Legault s'est fait demander vendredi s'il est satisfait de la performance de la ministre Chassé depuis son entrée en fonction, il y a tout juste deux mois. Et selon lui, il faut donner du temps à Marie-Chantal Chassé.

M<sup>me</sup> Chassé a éprouvé certaines difficultés de communication lors de points de presse, notamment lorsqu'elle a eu à expliquer le b.a.-ba du Fonds vert ou la taxe carbone fédérale.

Sans répondre directement à la question posée vendredi, le premier ministre a dit qu'il est « normal que les ministres soient encore en train de s'approprier les dossiers. J'ai confiance que [la ministre Chassé] a le potentiel. C'est une ingénieure qui a eu du succès en affaires et qui comprend bien les enjeux environnementaux, a-t-il affirmé. Donc, j'ai confiance, il faut qu'elle apprenne à ne pas être intimidée par les journalistes. »

De « façon générale », M. Legault se dit « satisfait des ministres. J'ai pris un risque en demandant à mes ministres de venir en Chambre pendant deux semaines, de venir répondre à vos questions [dès la fin de novembre]. J'ai hésité, j'avais pensé à commencer tout ça après Noël. »

**Le premier ministre François Legault a passé une partie de l'avant-midi vendredi à rencontrer des enfants hospitalisés à l'hôpital Sainte-Justine, à Montréal. Il était notamment accompagné du ministre Lionel Carmant, longtemps médecin dans cette institution. « Le courage des enfants que j'ai rencontré me va droit au cœur », a-t-il indiqué après sa visite.**

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

« Personne n'est en mesure de préciser ce point, puisque le système de transport actuel de gaz naturel au Canada est intégré. Les molécules sont mélangées et sont au bout du compte identiques », ajoutait vendredi la vice-présidente aux affaires publiques chez GNL Québec, Marie-Claude Lavigne.

Le projet Énergie Saguenay comprend une usine de liquéfaction de gaz naturel et un terminal maritime d'exportation qui sera situé à Grande-Anse, sur la rivière Saguenay. Ce nouveau complexe exporterait chaque année 11 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié.

# L'inuktitut interdit au DPJ : une enquête est ouverte

MAGDALENE BOUTROS  
LE DEVOIR

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse déclenche une enquête pour faire la lumière sur le traitement réservé à de jeunes Inuits hébergés dans des centres jeunesse — les centres Batshaw — du DPJ anglophone de Montréal.

Dans un reportage diffusé le 13 décembre, la CBC révélait que des enfants inuits transférés du Nunavik vers des centres de la jeunesse et de la famille Batshaw du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal n'ont pas accès aux services de travailleurs sociaux et se font interdire de parler en inuktitut.

À la lumière de ces informations, la Commission dit avoir « des raisons de croire que les droits de ces jeunes ont pu être lésés ». Dans un communiqué diffusé vendredi, l'organisme mentionne que « certains jeunes auraient subi des représailles pour s'être exprimés en inuktitut ».

Aucun travailleur social ne leur aurait été désigné à leur arrivée à Montréal, poursuit la Commission, « sous prétexte qu'ils relèvent toujours du Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) du Nunavik ». Mais celui-ci « n'assurerait pas dans les faits un suivi social et les responsabilités qui lui sont dévolues dans la Loi sur la protection de la jeunesse ».

Dans une déclaration envoyée au *Devoir*, le CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal — qui supervise depuis 2015 les activités des centres Batshaw — souligne que la priorité de ces centres « est d'offrir des services de qualité aux enfants » et que ceux-ci sont « reconnus pour leur ouverture à la diversité et pour leurs compétences ethnoculturelles ». Puisqu'une enquête a été déclenchée, le CIUSSS n'a pas voulu faire davantage de commentaires.

Dans son reportage, la CBC spécifiait que le transfert de jeunes Inuits vers des centres jeunesse de Montréal a lieu lorsque les foyers d'accueil ou de groupe du Nunavik sont remplis au maximum.

# Arthur Quentin



3960, rue Saint-Denis - Montréal

www.arthurquentin.com



**MARIO MEROLA**

Réalisations :  
1948 - 2018

**514 381-6338**



Expo universelle de Bruxelles - 1957 « Le Canada »



Musée du bas Saint-Laurent



Plage. Huile (122 X 122 cm) 2018

Papeterie  
*Casse - Noisette*

*Nous tenons en inventaire agendas,  
papiers Lalo, papier St-Gilles,  
cartes, plumes et stylos,  
albums de photos, articles de bureau,  
sceaux, cires à cacheter.*

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00  
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

# Les Haïtiens inquiets

Les expulsions vers Haïti ont repris le 5 décembre, malgré la violence qui sévit toujours au pays

JESSICA NADEAU  
LE DEVOIR

La reprise des expulsions vers Haïti inquiète vivement la communauté haïtienne de Montréal, qui se mobilise pour demander à Ottawa de rétablir un moratoire.

« Cette décision du Canada de renvoyer les gens en Haïti est inadéquate en raison de l'instabilité qui sévit dans le pays. Les conditions ne sont nullement réunies pour que les gens retournent au pays », plaide Ruth Pierre-Paul, directrice du Bureau de la communauté haïtienne de Montréal.

C'est d'autant plus inhumain, selon elle, que le Canada recommande toujours aux voyageurs canadiens d'« [éviter] tout voyage non essentiel [en Haïti] en raison des troubles civils qui sévissent à travers le pays ».

Selon M<sup>me</sup> Pierre-Paul, « le maintien de cet avertissement justifie en soi le fait que les Haïtiens ne peuvent pas y être envoyés ».

Une quarantaine d'organismes, regroupés au sein de la Concertation haïtienne pour les migrants, adresse une

pétition au premier ministre Justin Trudeau demandant de « suspendre immédiatement les ordres de renvoi des réfugiés et des demandeurs d'asile vers Haïti, et ce, pour des considérations humanitaires ». Les signataires réclament également d'inclure Haïti dans la liste des pays sous moratoire. Deux lettres ont également été envoyées pour demander une rencontre avec le premier ministre, affirme M<sup>me</sup> Pierre-Paul, qui dit n'avoir toujours reçu aucune réponse.

« La situation actuelle ne fait qu'aggraver les risques encourus par les personnes déportées », écrivent les auteurs de la pétition, qui compte à ce jour un peu plus de 4000 signataires dans sa version électronique.

## Agence des services frontaliers

En novembre dernier, l'Agence des services frontaliers du Canada avait suspendu, de façon temporaire, les renvois vers Haïti en raison des manifestations violentes qui avaient cours dans le pays. Mais les expulsions ont repris le 5 décembre dernier.

Questionné par *Le Devoir*, le bureau



Andrés Fontecilla

du premier ministre a dit avoir renvoyé le dossier au cabinet du ministre de la Sécurité publique, qui s'est limité à une réponse générale. « La décision de renvoyer une personne du Canada n'est pas prise à la légère, a répondu le cabinet. En raison de circonstances précises en Haïti, l'Agence des services frontaliers du Canada surveille la situation de jour en jour. »

L'Agence refuse de dévoiler le nombre d'Haïtiens qui ont été expulsés depuis le 5 décembre. Mais dans les organismes, on voit des départs réguliers. « On en voit entre trois et cinq par jour, des familles qui viennent nous voir avec le papier les convoquant pour fixer leur date de renvoi, explique Marjorie Villefranche, de la Maison d'Haïti. C'est difficile pour nous de les voir partir, surtout les enfants... »

Si les organismes perdent généralement la trace de ceux qui sont rentrés au pays, certains de ces derniers donnent encore des nouvelles: « On a parlé à quelques familles; ça ne va pas très bien, alors elles habitent chez des connaissances ou de vagues parents qui vont peut-être les tolérer quelque temps, parce qu'ils ne sont pas très riches non plus. »

## Québec

Andrés Fontecilla, député de Québec solidaire, affirme recevoir beaucoup d'appels et de visites d'Haïtiens désespérés à son bureau de circonscription, dans Laurier-Dorion, qui couvre les

**On en voit entre trois et cinq par jour, des familles qui viennent nous voir avec le papier les convoquant pour avoir leur date de renvoi**

MARJORIE VILLEFRANCHE



quartiers Villeray, Saint-Michel et Parc-Extension. « Même si c'est de compétence fédérale, on essaie de faire ce qu'on peut pour les aider. »

M. Fontecilla espère que le fédéral saura faire preuve de « plus d'humanité » et souhaite que ses collègues de Québec fassent davantage pression sur Ottawa. « Les députés du Québec devraient se prononcer », affirme-t-il.

Au bureau du ministre de l'Immigration du Québec, on répond que le dossier « relève strictement du gouvernement fédéral ». On ajoute qu'on « [suit] la situation de près » et qu'on « [maintient] les liens de communication avec les organismes qui offrent des services à la communauté haïtienne ».

« Interdit en Chine, Shen Yun inspire des millions de gens à travers par le monde. »

## Grand Théâtre de Québec | Salle Louis-Frédéric

269, boul. René-Lévesque Est, Québec QC G1R 2B3

LUN 31 décembre 19 h 30

MAR 1<sup>er</sup> janvier 14 h 30

Billets : 1 877 643-8131

Organisateur : 418 907-7436

En ligne : [fr.shenyun.com/Quebec](http://fr.shenyun.com/Quebec)

[grandtheatre.qc.ca](http://grandtheatre.qc.ca)



## Place des Arts | Salle Wilfrid-Pelletier

175, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal QC H2X 1Z8

JEU 3 JANVIER 19 h 30

VEN 4 JANVIER 19 h 30

SAM 5 JANVIER 14 h 30

SAM 5 JANVIER 19 h 30

DIM 6 JANVIER 13 h

Billets : 1 866 842-2112

Organisateur : 514 800-2928

En ligne : [fr.shenyun.com/Montreal](http://fr.shenyun.com/Montreal)

[placedesarts.com](http://placedesarts.com)



# L'attachement aux traditions alimentaires n'a rien d'étonnant

## DINDE

SUITE DE LA PAGE A 1

ce soit un moment rassembleur, un moment de partage », poursuit-elle.

La tourtière au millet figure également au menu du 25 décembre de Mejeena Baron Fournier, 19 ans, devenue végétarienne il y a deux ans. « J'ai eu beaucoup de discussions avec mes parents, pour qu'ils comprennent pourquoi je ne voulais plus manger de protéines animales, que ce n'était pas juste pour les déranger », explique-t-elle.

Si ses parents tentent de l'accommoder le plus possible, lui préparant par exemple une tourtière végétarienne au repas des Fêtes, la plupart du temps ils manquent d'idées et lui servent encore du poisson. « Je fais une exception avec le poisson, car je vois bien qu'ils font beaucoup d'efforts pour m'accommoder, confie-t-elle. C'est toujours un peu délicat d'être végétarien quand tu es invité à souper. »

### Quand la tradition prend le dessus

De son côté, Naomie Bleau — végétarienne depuis quatre ans — fait plutôt du repas de Noël dans sa famille toute une exception. « Ma grand-mère nous reçoit et fait le même repas depuis des années: c'est pâté à la viande, ragoût de boulettes, patates et salade de chou. Par politesse et aussi pour respecter cette tradition familiale, je me vois mal arriver et demander à manger autre chose », confie la jeune femme de 24 ans, originaire de Québec.

Mais lorsqu'elle reçoit des convives, l'habituel repas de Noël passe à la trappe. « Je vais faire un plat mexicain végétarien, par exemple. On fait tous plusieurs repas pendant les Fêtes, tout le monde a déjà eu sa dose de dinde rôtie ou de pâté à la viande. Au moins ça fait changement. »

L'attachement aux traditions alimentaires n'a rien d'étonnant, assure Geneviève Sicotte, professeure de littérature à l'Université Concordia. Elle y voit une quête de sens. « Ces rituels, nous les réactivons particulièrement pendant la période des Fêtes, quand nous préparons et consommons des plats emblématiques, souvent nostalgiques, liés à nos traditions. »

Mais, à ses yeux, les Québécois ne réalisent pas à quel point ils sont aussi influencés par l'industrie alimentaire qui multiplie publicités et rabais pendant cette période de l'année pour inciter à plus consommer, « au nom de la tradition ». « Si on ne nous montrait pas des images et des publicités de la grande et belle famille à table prête à manger la dinde de Noël, est-ce qu'on mangerait de la dinde ? » s'interroge M<sup>me</sup> Sicotte.

### Des habitudes qui évoluent

« La fameuse dinde de Noël est arrivée tard au Québec, à partir des années 1950 seulement. Avant ça, on ne jurait que par le porc », raconte l'historien de

**Si on ne nous montrait pas des images et des publicités de la grande et belle famille à table prête à manger la dinde de Noël, est-ce qu'on mangerait de la dinde ?**

GENEVIÈVE SICOTTE



**Les traditions culinaires ne se perdent pas, elles évoluent, s'adaptent**

la cuisine québécoise Michel Lambert.

Abattu à l'époque au début du mois de décembre, lors des premiers gels, pour pouvoir le conserver plus facilement, le porc donnait toutes sortes de recettes: pâtés, charcuterie, ou encore boudin, qui étaient servis pour Noël.

« De mes 76 ans, je me souviens que dans ma famille on mangeait tout du porc, pas de gaspillage, de la tête aux pattes, se souvient M. Lambert. La tradition a un peu changé, maintenant on a les pâtés à la viande, les cretons, les ragoûts de boulettes. Mais dans tout ça, c'est la « religion du porc » qui s'exprime encore. »

Les traditions culinaires ne se perdent donc pas, elles évoluent, s'adaptent, selon lui. Il donne l'exemple du pâté à la viande, qui d'une région à

l'autre, d'une ville à l'autre, et même d'une famille à l'autre, ne contient pas les mêmes ingrédients. « À la base, on y mettait du porc, on a ensuite mélangé avec du veau. Parfois, c'est juste de la dinde hachée. Un seul plat est tellement variable, il n'est pas étonnant de voir les végétariens se l'approprier aussi à leur façon. »

Il fait également remarquer que la société québécoise est plus multiculturelle qu'il y a une cinquantaine d'années, ce qui explique que sushis et fondus asiatiques soient désormais aussi servis en guise de repas de Noël. « Ce qui m'apparaît évident, c'est qu'il y a une attirance pour la nouveauté. On veut goûter, on est curieux des autres cuisines du monde, on veut découvrir. C'est ça, la cuisine », laisse tomber l'historien.

## III MÉDIAS

# Ces lecteurs qui partagent leur opinion

JEANNE CORRIVEAU  
LE DEVOIR



**Le Journal de Montréal a cessé de publier les lettres de ses lecteurs dans son édition papier**

Les changements climatiques, les pipelines, la tuque de Catherine Dorion, la laïcité. Les lecteurs des quotidiens sont rarement à court d'inspiration quand vient le temps d'exprimer leur opinion. Chaque jour, le courrier des lecteurs dans les journaux témoigne de leurs préoccupations. *Le Journal de Montréal* a toutefois cessé de publier les lettres de ses lecteurs dans son édition papier, estimant que ceux-ci avaient maintenant accès à de nombreuses plateformes pour s'exprimer. À l'ère des réseaux sociaux, le courrier des lecteurs est-il voué à disparaître ?

Henri Marineau fait partie des auteurs les plus prolifiques de lettres ouvertes. « Aussitôt qu'il se passe quelque chose qui m'allume, je me mets à l'ordinateur et j'écris. Ça sort tout seul. J'aime donner mon avis », explique ce professeur de français à la retraite.

Tous les jours, dit-il, il fait parvenir une lettre au *Soleil*, au *Devoir*, au *Journal de Montréal* et au *Journal de Québec*.

Il écrit surtout sur la politique, mais il réagit aussi aux nouvelles touchant les enfants et les aînés.

La décision des médias de Québec de larguer leur courrier des lecteurs le frustre : « Un journal appartient à ses lecteurs. S'il n'y a pas de lecteurs, il n'y a pas de journal. »

## La multiplication

Rédacteur en chef au *Journal de Montréal*, Dany Doucet explique qu'avec la multiplication des plateformes numériques, une baisse du nombre de lettres reçues a été observée. Sans compter que les mêmes signatures revenaient souvent, ajoute-t-il. Le journal a finalement abandonné la section dans l'édition papier. « Nous sommes un des rares quotidiens qui permettent à leurs lecteurs d'intervenir dans presque tous leurs articles sur Internet », fait remarquer M. Doucet.

Loin d'avoir nui à l'intérêt des lecteurs pour les lettres ouvertes, le passage de *La Presse* au numérique en 2013 a propulsé la section Débats, soutient François Cardinal, éditeur en chef. « Les lettres aux lecteurs n'ont jamais

eu autant d'importance. [...] La multiplication des tribunes rend celles des médias de masse encore plus importantes, parce qu'elles donnent une valeur ajoutée, une marque de crédibilité encore plus grande », explique-t-il.

Le nombre de lettres a bondi. En 2012, *La Presse* recevait environ 13 000 lettres de lecteurs par année. En 2018, leur nombre dépassera le seuil des 100 000 lettres, affirme M. Cardinal.

Au *Devoir*, c'est le directeur lui-même qui reçoit les lettres des lecteurs. Il fait un premier tri et le chef de pupitre détermine lesquelles seront publiées. « C'est une tradition qui remonte à Lise Bissonnette, indique le directeur, Brian Myles. Bernard Descôteaux a poursuivi la tradition. Il disait que c'était une forme de "coquetterie" que se gardait le directeur. »

« Mais elle a un but : ça permet au directeur de rester un contact avec les lecteurs et de saisir l'humeur du temps », ajoute-t-il.

Quand les controverses entourant les spectacles *SLAV* et *Kanata* ont éclaté, la réaction des lecteurs a été instantanée. Les lettres ont afflué, preuve de l'intérêt des lecteurs à l'égard de ces enjeux. Les lettres publiées dans les journaux donnent aux lecteurs un sentiment d'appartenance au média, alors que les commentaires écrits en bas d'articles s'apparentent souvent à une conversation entre utilisateurs, estime Brian Myles.

Tant à *La Presse* qu'au *Devoir*, les thèmes comme l'environnement, les changements climatiques et la laïcité suscitent de vives réactions chez le lecteur. Mais aucun sujet n'est petit.

« On reçoit même des poèmes », confie M. Myles.

À l'instar de Brian Myles et de François Cardinal, Edith Austin, éditorialiste en chef à *The Gazette*, croit que les lettres des lecteurs n'ont rien perdu de leur pertinence. « Même si c'est plus facile aujourd'hui de faire des commentaires sur Facebook, c'est aussi beaucoup plus facile de nous envoyer un courriel. Autrefois, il fallait prendre le temps d'écrire la lettre, d'aller chercher un timbre et de la mettre à la poste », fait-elle remarquer.

À *The Gazette*, les lecteurs aiment bien donner leur avis sur la cohabitation entre les automobilistes et les cyclistes, les droits constitutionnels des anglophones ou les commissions scolaires. Mais l'interdiction de la circulation de transit sur la voie Camillien-Houde a aussi soulevé les passions, remarque Edith Austin.

## Quelques trucs

Pourquoi écrire dans un journal ? « J'ai beaucoup de plaisir à écrire ces lettres, à les peaufiner, avance Martine Lacroix, une assidue de plusieurs journaux. Quand ma lettre est publiée dans l'édition imprimée du *Devoir*, ça me fait un petit velours. Si ma lettre est publiée seulement sur Internet, ça ne me cause pas autant de bonheur. »

N'ayant pas d'ordinateur ni de connexion Internet à la maison, elle doit se rendre à la bibliothèque pour faire parvenir sa lettre aux journaux.

Un truc pour se faire publier ? Être créatif, avoir un sujet pertinent et limiter la longueur.



PRÉSENTÉ PAR LES ASSOCIATIONS DU FALUN DAFU DE MONTRÉAL ET DE QUÉBEC

## Pénurie de personnel

### ENSEIGNEMENT

SUITE DE LA PAGE A 1

de la CSDM multiplient leurs efforts afin d'amoinrir les impacts de la pénurie », indique un document de la CSDM déposé au conseil des commissaires cette semaine.

« La pénurie de personnel enseignant affecte l'ensemble des commissions scolaires du Québec. À cela s'ajoute le défi de recruter des enseignants dans le contexte montréalais », ajoute le rapport. Le « contexte montréalais », c'est un nombre plus élevé qu'ailleurs au Québec d'enfants qui vivent en milieu défavorisé, ne maîtrisent pas ou peu le français et sont reconnus handicapés ou en difficulté. C'est plus difficile — et parfois plus gratifiant — pour les enseignants de travailler dans ces conditions.

#### Enfants traumatisés

La CSDM affirme qu'elle n'a pas compilé le nombre de classes où plusieurs suppléants se sont succédé pour remplacer un enseignant titulaire en congé, depuis le début de l'année. Plusieurs témoignages recueillis par *Le Devoir* au cours des dernières semaines confirment toutefois que le phénomène continue de plus belle.

Un cas hors de l'ordinaire a amené la CSDM à réagir en 2017. Une classe de première année de l'école Saint-Jean-de-Brébeuf, dans le quartier Rosemont, a été sans titulaire durant plusieurs mois. Une dizaine de suppléants ont été affectés au groupe, mais aucun n'est resté, pour toutes sortes de raisons.

**C'est important, pour un enfant, d'avoir une relation de confiance avec son enseignant. Mais c'est impossible quand 10 suppléants se succèdent dans le même groupe.**

Résultat : les enfants étaient traumatisés. Plusieurs ont perdu le goût d'aller à l'école.

C'est important, pour un enfant, d'avoir une relation de confiance avec son enseignant. Mais c'est impossible quand 10 suppléants se succèdent dans le même groupe. Le traumatisme est encore plus important au préscolaire ou au premier cycle du primaire. C'est pourquoi la CSDM remplace en priorité les enseignants de maternelle, de première année et de deuxième année.

« On a eu plus de flexibilité pour les affectations des enseignants [grâce aux lettres d'entente avec le syndicat], mais la pénurie de personnel nuit à nos efforts », dit Louis Bellerose, conseiller en gestion de personnel à la CSDM.

#### Une crise

Comme la plupart des commissions scolaires, la CSDM a dû prendre une série de mesures pour recruter des enseignants : recours à des étudiants en

sciences de l'éducation (de deuxième, troisième et quatrième année au baccalauréat) et à des enseignants non légalement qualifiés (sans brevet d'enseignement, mais qui détiennent un diplôme universitaire dans une discipline pertinente) pour de la suppléance occasionnelle, le programme de mentorat auprès des jeunes enseignants...

À cause de la pénurie de main-d'œuvre, les commissions scolaires, surtout dans la grande région de Montréal, se livrent à une bataille féroce visant à attirer des candidats. Des dizaines de postes d'enseignant sont affichés dans le site Web de la CSDM : titulaires au primaire, adaptation scolaire, français langue seconde, maîtrise de la langue des signes québécoise, musique... La Commission scolaire signale aussi des « besoins urgents » d'orthophonistes, de psychoéducateurs, de techniciens en éducation spécialisée et d'éducatrices ou éducateurs en service de garde. Toutes les catégories de personnel ont des postes affichés.

« La Commission scolaire fait son gros possible pour recruter du personnel, mais la pénurie s'intensifie. Il faut que le ministre de l'Éducation reconnaisse l'ampleur de la crise et qu'il dégage des ressources additionnelles », dit Violaine Cousineau, commissaire indépendante à la CSDM.

L'Alliance des professeurs et des professeurs de Montréal dit être prête à signer des lettres d'entente pour accélérer le recrutement, tant que ses membres gardent leurs droits. Le syndicat estime que les relations de travail difficiles à la CSDM sont en partie responsables de la pénurie de personnel.

« Les profs vivent un mal-être dans les écoles. Les mesures disciplinaires, c'est l'enfer. On traite mal nos profs et on se demande pourquoi ils partent ou tombent en congé de maladie », dit Pascale Besner, vice-présidente de l'Alliance.

## 22 décembre : pénurie

FABIEN DEGLISE  
LE DEVOIR

**Jusqu'à Noël, découvrez chaque jour un mot qui résume l'actualité de l'année et capte l'esprit du temps.**



CALENDRIER  
DE L'AVANT

C'est un joli problème, mais cela reste un problème quand même. Pour la première fois dans l'histoire du Québec, le nombre de postes vacants dans la province a dépassé la barre symbolique des 100 000 en août dernier. 109 600 emplois, pour être précis, restent à pourvoir, selon les chiffres de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI). Et la tendance est à la hausse. Début décembre, un deuxième record a été battu à 117 700. Le taux de postes vacants ici est désormais de 4,1%. C'est le plus élevé au Canada.

Les chiffres sont sans équivoque et expliquent aussi pourquoi, en 2018, il a été si souvent question de pénurie, celle de la main-d'œuvre. Car derrière la mathématique, c'est désormais une réalité tout aussi historique qui s'expose : celle des chaînes de production arrêtées ou ralenties, de magasins qui ferment faute d'employés pour les faire tourner, des contrats repoussés du revers de la main faute de pouvoir les honorer. Le Québec est placé face au paradoxe d'un ralentissement de son économie, non pas parce que ça va mal, mais parce qu'il se rapproche de plus en plus du plein-emploi. Il est aussi face à un dilemme quant aux seuils d'immigration à établir, ou pas, pour aller chercher au loin des travailleurs qui se font de plus en plus rares ici. Joli problème, disait-on...

EN BREF



Un train Bombardier de type « Francilien »  
WIKICOMMONS

### Commande de 47 trains pour Bombardier

Bombardier a annoncé vendredi qu'elle avait reçu une commande de 47 trains de la SNCF pour le compte d'Île-de-France Mobilités, pour un montant équivalent à 378 millions \$US. Il s'agit d'une « levée d'options dans le cadre d'un contrat signé en 2006 avec la SNCF », selon Bombardier. Cette commande, financée à 100 % par Île-de-France Mobilités, l'organisme gestionnaire des transports en région parisienne, porte à 360 le nombre de trains de type « Francilien » sur les 372 prévus au contrat. La multinationale a également annoncé la signature d'un contrat pour du matériel roulant avec un client non identifié, basé en Europe. La valeur de la commande s'élève à environ 500 millions \$US.

Le Devoir

### CAE achète une division de Bombardier

CAE a conclu une émission de billets de créances de premier rang non garantis de 550 millions \$US. Ces fonds serviront à financer l'acquisition de la division Formation pour l'aviation d'affaires de Bombardier et à refinancer une partie de la dette existante de CAE. L'entreprise montréalaise ajoute que 19 investisseurs institutionnels des États-Unis et du Canada ont participé au placement privé. Le Fonds de solidarité FTQ est du nombre. L'institution parle d'« une participation majeure dans un prêt non garanti à CAE afin de favoriser le maintien de la propriété québécoise de la division Formation pour l'aviation d'affaires de Bombardier ».

Le Devoir

### Le PIB américain revu à la baisse

Le PIB a progressé de 3,4 % en rythme annualisé au troisième trimestre, selon les chiffres révisés du département du Commerce publiés vendredi. Ce chiffre est légèrement inférieur à l'estimation d'octobre, qui était de 3,5 %, mais demeure nettement supérieur à la croissance potentielle de l'économie américaine, évaluée à environ 2 %, souligne Reuters. L'agence ajoute que ce léger ralentissement par rapport à l'estimation précède les données indiquant un affaiblissement de l'élan au quatrième trimestre, comme l'illustre le recul des commandes et des livraisons de biens durables le mois dernier. Le rythme de croissance demeure toutefois suffisamment soutenu pour maintenir l'économie sur une trajectoire compatible avec la progression du PIB de 3 % visée cette année par le gouvernement Trump.

Le Devoir

### III CROISSANCE

## Le PIB a progressé en octobre

Le rebond de l'économie canadienne ne devrait pas se maintenir

LA PRESSE CANADIENNE  
À OTTAWA

Le secteur de la fabrication a aidé l'économie canadienne à rebondir en octobre et lui a permis d'afficher une meilleure croissance que prévu pour le début du quatrième trimestre. L'économie a enregistré une croissance de 0,3 % en octobre, ce qui se compare à une contraction de 0,1 % au mois de septembre, a indiqué vendredi Statistique Canada.

Aux yeux de Brian DePratto, économiste principal à la Banque TD, les données témoignent d'une solide expansion économique pour le mois d'octobre. « L'ampleur de l'expansion était particulièrement encourageante, même si l'activité de construction constitue un point faible pour un cinquième mois consécutif », a écrit M. DePratto dans une note à ses clients. Il a ajouté que l'ampleur de la croissance jouerait un rôle dans les mois et trimestres à venir.

« En novembre, les réductions sur les prix du pétrole canadien ont été les plus pénibles, et les réductions volontaires de la production pèseront probablement sur l'activité », a écrit M. DePratto. Cela sapera la croissance d'ensemble, avant même que les réductions de production obligatoires entrent en vigueur en janvier. » Le gouvernement de l'Alberta a imposé des baisses de production de pétrole à compter de l'année prochaine, afin de relancer les prix obtenus par les producteurs canadiens.

Paul Ferley, économiste en chef adjoint à la Banque Royale, a fait remarquer que, même si le rebond de la croissance du PIB était encourageant, il ne devrait pas se maintenir. « L'activité de novembre devrait être freinée par la grève de Postes Canada et l'affai-

0,3  
%

C'est la croissance de l'économie canadienne enregistrée en octobre.

blissement des prix du pétrole, a prévenu M. Ferley. Ces facteurs, ainsi que l'élan décevant du quatrième trimestre, ne devraient entraîner qu'une croissance annualisée de 1,1 % pour le trimestre. »

Pour le mois d'octobre, Statistique Canada a signalé une croissance dans 15 des 20 secteurs industriels étudiés.

#### Confiance affaiblie

Aussi, le niveau de confiance des entreprises s'est légèrement affaibli, mais il demeure élevé, a indiqué vendredi la Banque du Canada en dévoilant les résultats de sa plus récente enquête trimestrielle sur les perspectives des entreprises. L'indicateur de la banque centrale a conservé un niveau élevé parce que les réponses à presque toutes les questions de l'enquête étaient supérieures à leurs moyennes historiques.

Selon les résultats du sondage, les entreprises prévoient une stabilisation de la croissance de leurs ventes au cours des 12 prochains mois. Les sociétés exposées aux prix du pétrole dans l'Ouest canadien et au logement dans certaines régions s'attendent à ce que la demande s'affaiblisse ou reste modérée, et à ce que la croissance des ventes ralentisse. L'indicateur des dépenses d'investissement en machines et matériel a légèrement reculé, mais l'enquête a révélé que les intentions des entreprises à cet égard restaient solides.

Dans l'ensemble, les projets d'embauche de travailleurs supplémentaires sont toujours répandus et leur niveau reste similaire à celui de l'enquête précédente.

L'enquête, qui s'appuie sur des entrevues avec les cadres supérieurs d'environ 100 entreprises, a été réalisée du 5 au 28 novembre.

### III VOS FINANCES

## L'accessibilité immobilière à son pire

GÉRARD BÉRUBÉ



Le resserrement des règles hypothécaires, combiné à la remontée des taux d'intérêt, a poussé l'indice d'accessibilité à la propriété à son pire niveau depuis 1990. Et il n'y a pas d'amélioration en vue, même si la progression des taux l'an prochain est moins prononcée que prévu.

À l'échelle canadienne, l'indice d'accessibilité à la propriété de Services économiques RBC est monté à 53,9 %. Un ménage moyen au Canada devait consacrer 53,9 % de ses revenus au paiement des coûts de propriété au troisième trimestre, son pire niveau en une génération, dit la Banque. Cet indice mesure le poids des versements hypothécaires, des services publics et des impôts fonciers sur le revenu mensuel avant impôts d'un ménage type.

« Par le passé, l'augmentation de la mesure de RBC était entièrement attribuable à la hausse des taux d'intérêt. En ajoutant les tests de résistance hypothécaire, les perspectives se sont assombries davantage pour bon nombre d'acheteurs canadiens », souligne l'institution. Elle estime que l'accessibilité a atteint des niveaux critiques à Vancouver et à Toronto. Mais c'est à Montréal qu'elle s'est le plus détériorée au troisième trimestre, avec un indice atteignant 45,2 %, un niveau inégalé en dix ans. À Montréal, soit l'un des marchés immobiliers les plus dynamiques en 2018, « les pressions haussières sur ces coûts s'accroissent depuis trois ans et des problèmes d'accessibilité commencent à surgir [...] Les prix des logements ont encore monté rapidement ».

À Ottawa, l'indice est de 38,6 %. « Les coûts de propriété augmentent, mais les acheteurs ne semblent pas s'en inquiéter », dit RBC. L'indice d'accessibilité a enregistré une sixième hausse de suite. « Étant donné l'étroussée actuelle du marché, la détérioration devrait continuer à court terme. » À Québec, l'indice est de 33,7 % au troisième trimestre. Dans cette dernière, « depuis six ans, la mesure globale a tendance à faire du surplace ».

Le test de résistance a un impact cette année. Rappelons que de nouvelles règles hypothécaires prévalent depuis janvier. Même pour une mise de fonds d'au moins 20 % permettant de se soustraire à l'assurance hypothèque, les acheteurs potentiels doivent démontrer qu'ils peu-

vent acquitter leur hypothèque au taux admissible le plus élevé entre le taux hypothécaire contractuel majoré de deux points de pourcentage et le taux de référence de cinq ans publié par la Banque du Canada, fixé présentement à 5,34 %. La Royale a calculé que le revenu requis pour être admissible à la propriété a bondi de 66 % depuis le troisième trimestre de 2015. Le test de résistance appliqué cette année compte pour plus de 40 % de cette augmentation.


Il est donc toujours plus difficile de devenir propriétaire dans ces grands marchés alors qu'ailleurs, la propriété demeure accessible. Ils ont été plus nombreux à rechercher des propriétés plus abordables, notamment du côté des copropriétés. Ce déplacement a été plutôt ressenti. Conséquence, « au cours de l'année écoulée, la mesure globale d'accessibilité à la propriété pour les appartements en copropriété au Canada a monté de 3,6 points de pourcentage, contre seulement 1,2 point pour les maisons individuelles. Les appartements en copropriété demeurent le type de logement le plus accessible au Canada, comme le montre la mesure de 43,2 % au niveau national, comparativement à 59,2 % pour les maisons individuelles. Mais l'écart se resserre ».

#### Hausse attendue des taux

Pour 2019, la hausse attendue des taux d'intérêt va maintenir la pression sur les coûts de propriété. « Cependant, le prix des maisons devrait reculer quelque peu dans plusieurs marchés clés et le revenu des ménages devrait continuer d'augmenter, ce qui compensera en partie les effets négatifs », indique RBC.

Quant au scénario de hausse du foyer de l'argent, le changement de ton des banques centrales face à un ralentissement économique de plus en plus perceptible vient modifier la donne. Selon les projections de BMO, le taux obligatoire devrait croître de quelque 40 points de base d'ici à la fin de 2019, que l'échéance soit de 1, de 5 ou de 10 ans. Au Mouvement Desjardins, les dernières cibles publiées évoquent une hausse moyenne du taux hypothécaire affiché de 70 points pour les termes d'un et de trois ans, de 40 points pour l'échéance de cinq ans. Le taux affiché pourrait alors se situer à 4,5 %, 4,6 % et 5,9 % respectivement.

**Un ménage moyen au Canada devait consacrer 53,9 % de ses revenus au paiement des coûts de propriété au troisième trimestre, son pire niveau en une génération, estime RBC**



**Congédié?**

Voyez  
**François Gendron**  
avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

**UNIVERS DU STORE.CA**

**CLAUDE BOUCHARD**

**SIGNATURE**  
Stores de qualité  
FABRIQUÉS AU QUÉBEC

**INSTALLATION GRATUITE**  
**MEILLEUR PRIX GARANTI**

MONTRÉAL • QUÉBEC • TROIS-RIVIÈRES • LAVAL • LONGUEUIL • REPENTIGNY • BELOEIL • BOISBRIAND • MAGOG • ST-AGATHE • FORT LAUDERDALE

**ESTIMATION ET MESURES GRATUITES**

Sans Frais **1-855-770-8677** Aussi en Floride **(954) 955-8677**



**OPAQUES SOLAIRES TRANSLUCIDES**

TOILES À ROULEAUX • PANNEAUX COULISSANTS • PERSIENNES  
STORES VOILAGE • STORES ROMAINS • STORES HORIZONTAUX  
STORES MOTORISÉS • STORES DE VERRIÈRES • STORES VERTICAUX

**SERVICE de DÉCORATION GRATUIT**

**MOTORIZATION DISPONIBLE**



# Impasse à l'usine ABI

Le ministre Boulet se dit « extrêmement déçu » qu'il n'y ait toujours pas eu d'avancées dans les négociations concernant l'aluminerie de Bécancour

FRANÇOIS DESJARDINS  
LE DEVOIR

Que s'est-il passé pour que l'aluminerie de Bécancour (ABI) et les Métallos soient incapables de s'entendre sur un scénario de règlement à la date butoir prévue par Québec? C'est l'une des questions que se pose le ministre du Travail, Jean Boulet, visiblement déçu vendredi d'annoncer l'impasse dans laquelle se trouvent les discussions visant à dénouer le conflit.

Voilà maintenant près d'un an que 1030 employés syndiqués de l'aluminerie, propriété d'Alcoa à 75 % et de Rio Tinto Alcan à 25 %, ont été mis en lockout après le rejet des offres patronales. L'entreprise, plus grand employeur privé de la région, a mis au repos les deux tiers de sa production au début du conflit pour maintenir un certain niveau d'activité avec des cadres. Elle a de nouveau réduit sa capacité cette semaine.

« Il y a eu cette semaine une réduction des activités de la part de la compagnie, et la partie syndicale a par la suite déposé une plainte pour négociation de mauvaise foi. Je suis contraint de vous confirmer que le dossier est dans une impasse », a dit le ministre Boulet lors d'une conférence de presse à Trois-Rivières. Celui-ci avait fixé la date butoir au 21 décembre.

« Je vous assure que je suis extrêmement déçu. Je suis toujours à la recherche de solutions. Je déplore des

comportements. Je déplore le manque de volonté réelle d'en arriver à une entente négociée », a ajouté le ministre, député de Trois-Rivières et ministre responsable de la région de la Mauricie. Le conflit a un impact concret, tant dans les familles que dans les PME de la région, a insisté le ministre.

Au retour des Fêtes, M. Boulet voudra un rapport « complet » du conseil de médiation, composé de Lucien Bouchard, de la sous-ministre adjointe aux relations du travail, Mélanie Hillinger, et du conciliateur, Jean Nolin. Le conseil a fait un travail exceptionnel, a-t-il dit. Le scénario d'un arbitrage requerrait le consentement des parties, et le ministre n'a « vraiment pas l'intention d'imposer un arbitrage ». Une fois le rapport déposé, divers scénarios seront à l'étude, dont « celui de la rédaction d'une hypothèse de règlement ».

#### « Très accrochées »

Même s'il attend le rapport complet, le ministre a toutefois pu comprendre, selon des échanges qu'il a eus avec le conseil de médiation, que « les deux parties étaient très accrochées à leurs positions, et quand on veut faire de la négociation raisonnée, on va au-delà des positions et on essaie de comprendre les intérêts des parties, et on réalise à un moment qu'il y a des intérêts communs ».

Lorsque la société Alcoa a annoncé mercredi son intention de fermer la moitié de la dernière série de cuves

toujours en activité, elle a mentionné que malgré les « longues négociations cette année », ABI et les Métallos ne s'étaient « pas encore entendus sur les façons clés d'améliorer la productivité et la rentabilité ». La direction de l'aluminerie « demeure consacrée à obtenir une entente négociée », a-t-elle ajouté.

« Ça fait longtemps qu'on se rend compte que ça n'évolue pas », a dit le président de la section locale 9700, Clément Masse, en entrevue à RDI. « Je pense que l'employeur s'est présenté au conseil de médiation sans volonté réelle de négocier. D'ailleurs, on l'a vu ces derniers jours quand l'employeur a fermé la moitié de la dernière série de cuves qui fonctionnaient toujours. »

ABI et le syndicat des Métallos ont convenu il y a longtemps qu'il n'y aurait pas de négociation sur la place publique. On sait toutefois qu'au déclenchement du lockout, les enjeux portaient entre autres sur les régimes de retraite et l'ancienneté dans les mouvements de main-d'œuvre.

Les employés syndiqués sont couverts par trois conventions collectives, toutes échues en 2017.

**Voilà maintenant près d'un an que 1030 employés syndiqués de l'aluminerie ont été mis en lockout après le rejet des offres patronales**

### III MARCHÉS BOURSIERS

## Wall Street boucle sa pire semaine depuis 2008

AGENCE FRANCE-PRESSE  
À NEW YORK

À Wall Street, les indices Dow Jones et Nasdaq ont enregistré leur pire chute hebdomadaire, à l'issue d'une semaine chaotique, entre inquiétudes sur la croissance, menace de blocage à Washington et guerre commerciale.

Selon les résultats définitifs à la clôture, le Dow Jones a abandonné vendredi 1,8 % à 22 445,37 points. Le Nasdaq, à dominante technologique, a cédé 3 % à 6332,99 points. Les deux indices ont lâché respectivement 6,9 % et 8,4 % sur la semaine, du jamais vu depuis la dernière crise financière. L'indice élargi S&P 500 a quant à lui perdu 2,1 % à 2416,58 points, portant son recul hebdomadaire à 7,1 %, le pire depuis 2011.

À Toronto l'indice composé S&P/TSX a effacé 206,33 points, ou 1,5 %, pour clôturer la séance à 13 935,44 points.

Alors que les indices baissaient déjà vendredi sous l'effet par crainte d'une paralysie des administrations fédérales à partir de samedi matin, les indices ont brutalement plongé après la publication de propos du conseiller au commerce du président américain, Peter Navarro. Celui-ci a affirmé qu'il serait « difficile » pour Pékin et Washington de parvenir à un accord commercial à l'issue des 90 jours de trêve que se sont fixés récemment les deux pays. La guerre commerciale est plus importante aux yeux des investisseurs que les craintes liées à la banque centrale américaine ou au « shutdown ».

Face à ces inquiétudes exacerbées, l'indice Nasdaq a franchi vendredi un cap symbolique à la clôture en perdant plus de 20 % par rapport à son dernier plus haut, atteint au mois d'août. « Si cela continue, les marchés vont commencer à devenir négatifs pour l'économie », a indiqué M. Volokhine. Le n°2 du comité monétaire de la banque centrale américaine a lancé vendredi un retentissant « je vous ai compris » aux marchés financiers qui redoutent que la Fed soit sourde aux avertissements sur un ralentissement de la croissance. Mais rien n'y fit.

## CARRIÈRES & PROFESSIONS

ÉTS

DIRECTEUR GENERAL OU DIRECTRICE GENERALE  
DE L'ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE

APPEL DE CANDIDATURES  
(Poste de cadre supérieur)

Le poste de directeur général de l'École de technologie supérieure deviendra vacant à compter du 13 février 2019. Conformément à la Loi sur l'Université du Québec, l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec doit formuler une recommandation au gouvernement en vue de la nomination du chef d'établissement. À cet égard, le Comité de sélection procède à un appel de candidatures.

Le directeur général ou la directrice générale assume la direction de l'École de technologie supérieure et a la responsabilité, avec son équipe, de définir et de recommander les objectifs de l'École. Il ou elle a la responsabilité, avec son équipe, de définir et de recommander au Conseil d'administration les orientations et les priorités de l'École. Il ou elle est membre du Conseil d'administration et du Comité exécutif et préside la Commission des études de l'établissement. Il ou elle siège également à l'Assemblée des gouverneurs et à la Commission de planification de l'Université du Québec.

Les personnes intéressées par ce poste, et souhaitant connaître les exigences pour occuper cette fonction, sont priées de consulter l'appel de candidatures à l'adresse suivante : <http://www.uquebec.ca/emploiscadresprieurs>.

Date de fermeture du concours : le 31 janvier 2019.

Université du Québec



### Quatre (4) postes à temps plein de professeurs-chercheurs (postes conduisant à la permanence) pour l'enseignement de cours de premier cycle dans le domaine des Études internationales

Le Collège militaire royal de Saint-Jean (CMR Saint-Jean) est une institution d'enseignement supérieur offrant des programmes d'études collégiales et universitaires. Située à Saint-Jean-sur-Richelieu, cette institution offre des programmes bilingues à des élèves-officiers appelés à servir au sein des Forces armées canadiennes.

Le CMR Saint-Jean cherche actuellement à pourvoir quatre (4) postes à temps plein de professeurs-chercheurs (postes conduisant à la permanence) pour l'enseignement de cours de premier cycle dans le domaine des Études internationales.

Pour poser sa candidature, veuillez consulter le portail d'emplois du gouvernement du Canada :

<https://emploisfp-psjobs.cfp-psc.gc.ca/psrs-srpf/applicant/page1800?poster=1244088>

La date limite pour déposer sa candidature est fixée au mercredi 9 janvier 2019 – 23 h 59, heure du pacifique.

La fonction publique du Canada s'est engagée à se doter d'un effectif compétent qui reflète la diversité de la population canadienne qu'elle dessert. Nous favorisons l'équité en matière d'emploi et vous encourageons à indiquer dans votre demande d'emploi si vous appartenez à un des groupes cibles.

Abonnez-vous à notre infolettre matinale. Du lundi au samedi, découvrez l'essentiel de l'actualité.

[LeDevoir.com/infolettre](http://LeDevoir.com/infolettre)

Tout à 30% de rabais

Fig 11

Si ceci ressemble à un test de maths, visitez [mathscourantes.ca](http://mathscourantes.ca) ou appelez le 1 800 303-1004.

La solution par les maths

ABC CANADA  
Literacy Foundation  
Fondation pour l'alphabétisation

# A 8 | CULTURE

III CRITIQUE CINÉMA

## Les amitiés imaginaires

De la Syrie au Nunavut, deux fillettes abolissent les frontières par la magie de la camaraderie

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY  
LE DEVOIR

Un monde sépare le quotidien d'un Nunavut parfois âpre de celui infiniment meurtri d'une Syrie à feu et à sang. Entre les deux, la cinéaste Lucy Tulugarjuk a imaginé une oasis au centre de laquelle deux fillettes en perte de repères iront puiser du réconfort. Tia et Piujuq donnent leurs noms à ce film sans prétention, à hauteur d'enfants, qui, sous ses imperfections, charme par sa pureté de cœur et d'esprit.

Premier film de l'actrice Lucy Tulugarjuk (vue notamment dans *Atanarjuat: la légende de l'homme rapide*, le bijou de Zacharias Kunuk), *Tia et Piujuq* raconte la rencontre improbable entre une Syrienne de 10 ans, Tia, et une Inuite du même âge, Piujuq. Par le truchement d'un portail magique, Tia, qui vient d'être emmenagé dans un Montréal effervescent qui la dérouta, se retrouvera propulsée dans la toundra arctique où elle se liera avec une Piujuq essemblée.

Le fil narratif est quelque peu grossier, même pour un jeune public. Le récit balbutie et hoquette à l'occasion, donnant tantôt trop de clés, tantôt pas assez. Le jeu des comédiens est crispé dans certaines scènes, mais il gagne en naturel au fur et à mesure que l'amitié des deux fillettes se construit. Une vraie chimie lie d'ailleurs les jeunes actrices, dont les histoires personnelles croisent la fiction. Tia Bshara est une jeune réfugiée syrienne dont la famille a été parrainée par la Ville de Rimouski tandis que Nuvvija Tulugarjuk est originaire du Nunavut (et accessoirement fille de la réalisatrice, actrice et chanteuse de gorge).

La réalisation souffre de cassures maladroites accentuées par des transitions oniriques qui détonnent. Cela n'em-



pêche pas les fulgurances poétiques d'émerger çà et là. À Montréal, d'abord, une ville qui est dépeinte par Lucy Tulugarjuk avec un réalisme que l'on sent plein d'amour. Ce Montréal des ruelles, bigarré et multiethnique, sonne très juste. Le mélange des langues, du français à l'anglais en passant par l'arabe et l'inuktitut, y est tout naturel.

Idem pour la beauté nue d'Igloolik qui hypnotise et apaise. Sur la grève de galets, l'été s'étire paresseusement entre un ciel céruléen et une eau cristalline tandis que la grand-mère de Piujuq égrené le temps jusqu'au prochain gel dans le cocon de son camp d'été. Des plans à couper le souffle permettent d'apprécier la palette subtile du couvert végétal qui dessine des formes d'ocres et de verts spectaculaires.

**Tia et Piujuq raconte la rencontre improbable entre une Syrienne de 10 ans, Tia (Tia Bshara, à droite), et une Inuite du même âge, Piujuq (interprétée par Nuvvija Tulugarjuk).**

ISUMA DISTRIBUTION INTERNATIONAL

L'insertion de leçons de mythologie inuite, tissée de phénomènes magiques et d'apparitions mystérieuses, est trop forcée. On aurait aussi pris plus de finesse dans l'entrelacement de ces univers au demeurant porteurs d'une belle lumière. On aurait surtout pris plus de cette franche camaraderie hors du temps et des normes entre Tia et Piujuq, qui nous ramène à l'essentiel de l'expérience humaine.

**Tia et Piujuq**

★★★

De Lucy Tulugarjuk, avec Tia Bshara, Nuvvija Tulugarjuk, Eiman Aljaber, Ghaiss Gharibet, Madeline Ivalu et Jacky Qrunnut. Québec, 2018, 79 minutes. À l'affiche au cinéma Moderne de Montréal les 23 et 28 décembre et les 3 et 5 janvier.

## EN BREF

### Der Spiegel exprime sa « honte » après une falsification d'articles

BERLIN — L'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, ébranlé par l'affaire de son journaliste vedette Claas Relotius, qui a falsifié ses articles, a fait part de sa « honte » vendredi en consacrant un long dossier à ce scandale dans un contexte de défiance généralisée envers les médias. « Il nous est arrivé le pire de ce qui peut arriver à une rédaction : pendant des années, nous avons eu dans nos pages des reportages et d'autres textes qui ne rendaient pas compte de la réalité, mais qui ont été inventés en partie », écrit le rédacteur en chef, Dirk Kurbjuweit, et la rédactrice en chef adjointe, Susanne Beyer, dans le numéro à paraître samedi. « Cela nous fait honte », ajoutent-ils. Le magazine a révélé mercredi que M. Relotius avait inventé en partie ou intégralement des articles qu'il a écrits pour le titre.

Agence France-Presse

## À LIRE



SOLEA MANAGEMENT

L'Orchestre Métropolitain présentait vendredi le *Concerto pour piano* de Schumann, interprété par **Éric Le Sage** et dirigé par Yannick Nézet-Séguin. Lisez la critique du concert par Christophe Huss sur toutes les plateformes numériques du *Devoir*.

## AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

téléphone : 514 985-3452  
télécopieur : 514 985-3340

Courriel :  
avisdev@ledevoir.com

**AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION** (135, 136 et 137 C.p.c.)  
PAR ORDRE DE L'HUISSIER:

Avis est donné ALIMENTATION BENEDITH INC. que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district de TERREBONNE une demande introductive d'instance. Une copie de cette demande et de l'avis d'assignation ont été laissés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de SAINT-JÉRÔME, situé au 25 RUE DE MARTIGNY OUEST À SAINT-JÉRÔME dans le dossier 700-22-040027-186. Il est ordonné à la partie défenderesse de se présenter au Palais de justice dans les 30 jours de la présente.

À défaut de répondre dans le délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis de l'expiration de ce délai et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

À Montréal,  
le 19 décembre 2018  
Sonia Lavoie,  
huissier de justice

**AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION** (135, 136 et 137 C.p.c.)  
PAR ORDRE DE L'HUISSIER:

Avis est donné 9069-3524 QUÉBEC INC. que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district de LAVAL une demande introductive d'instance. Une copie de cette demande et de l'avis d'assignation ont été laissés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de LAVAL, situé au 2800 BOULEVARD SAINT-MARTIN OUEST À LAVAL dans le dossier 540-22-026959-188. Il est ordonné à la partie défenderesse de se présenter au Palais de justice dans les 30 jours de la présente.

À défaut de répondre dans le délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis de l'expiration de ce délai et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

À Montréal,  
le 19 décembre 2018  
Sonia Lavoie,  
huissier de justice

**AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION** (135, 136 et 137 C.p.c.)  
PAR ORDRE DE L'HUISSIER:

Avis est donné CHRISTIAN LEVASSEUR que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district de MONTRÉAL une demande introductive d'instance. Une copie de cette demande et de l'avis d'assignation ont été laissés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de MONTRÉAL, situé au 1 RUE NOTRE-DAME EST dans le dossier 500-22-251295-187. Il est ordonné à la partie défenderesse de se présenter au Palais de justice dans les 30 jours de la présente.

À défaut de répondre dans le délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis de l'expiration de ce délai et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

À Montréal,  
le 19 décembre 2018  
Sonia Lavoie,  
huissier de justice

**AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE** (paragraphe 102(4) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de : Les Services de personnel S.M. inc., société d'investissement constituée en vertu de la Loi et ayant son siège social et son établissement principal au 433, rue Chabanel Ouest, 12<sup>e</sup> étage, Montréal, QC, H2N 2J8.

Faillite

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES donné que la faillite de Les Services de personnel S.M. inc., est survenue le 14 décembre 2018, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 8 janvier 2019 10:30 AM aux bureaux du syndic, situés à La Tour Deloitte, au 1190, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 500, Montréal, QC, H3B 0M7.

Fait à Montréal,  
le 20 décembre 2018.

**RESTRUCTURATION DELOITTE INC.**  
ES qualités de syndic de l'actif de Les Services de personnel S.M. inc.

La Tour Deloitte  
1190, avenue des  
Canadiens-de-Montréal  
Bureau 500  
Montréal QC H3B 0M7  
Tél. : (514) 393-7115  
Télex : (514) 390-4103

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE BEAUXHARNOIS  
COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille)  
No. : 760-02-017670-188  
WILLIAM CHARBONNEAU  
Partie demanderesse

SEBASTIEN LEDUC et VALÉRIE TANGUAY-PELLETIER  
Partie défenderesse

**AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION** (Article 136 et 137 C.p.c.)  
AVIS EST DONNÉ À SEBASTIEN LEDUC ET VALÉRIE TANGUAY PELLETIER de vous présenter au greffe du palais de justice de Salaberry-de-Valleyfield, du district de Beauharnois, situé au 74 rue Académie à Salaberry-de-Valleyfield, province de Québec, J6T 0B8 afin de recevoir un Avis d'exécution (Articles 681 et 682 C.p.c.) en matière d'exécution qui y a été laissé à votre attention.

Vous disposez d'un délai de dix (10) jours à compter de la publication de cet avis pour récupérer le document au Palais de justice de Valleyfield et pour vous conformer aux mesures d'exécution émises contre vous. Le présent avis est publié à la demande de l'Étude Dérépentigny Inc., Huissiers de justice, qui a tenté sans succès de vous signifier le document ci-haut mentionné. Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

**ETUDE DEREPENTIGNY INC.**  
Huissiers de justice  
57, rue St-Jean-Baptiste,  
suite 202 Salaberry-de-Valleyfield (Qc) J6T 1Z6  
Tél. : (450) 377-2582

**AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE**

Suite au décès survenu le 7 août 2018 d'Alexandre Tardif, en son vivant domicilié au 618, rue du Parc, Saint-Lin-Laurentides, Québec, J3M 3A2, un inventaire des biens du défunt a été dressé par le liquidateur Richard Tardif. Cet inventaire peut être consulté à l'étude du notaire Antoine Vaillancourt au 238, boulevard Sainte-Rose, Laval, Québec, H7L 1L6 Richard Tardif, liquidateur

**AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE**

Dans l'affaire de la faillite de : **Construction Émerite inc.** Avis est par les présentes donné que la faillite de Construction Émerite inc., personne morale dûment constituée et ayant son siège social au 2637, ch. des Patriotes, Richelieu, Montréal, Québec J3L 6N1 est survenue le 19 décembre 2018 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9 janvier 2019, à 10h au 5675, ch. Chamby, bureau 201, Saint-Hubert, dans la province de Québec.

Fait à Montréal le 22 décembre 2018.

**Pomerleau & Associés**  
Syndic Inc.  
4150, rue Bélanger  
Montréal, Québec H1T 1A2  
Tél. : 514-721-3744  
[www.LibereTesDettes.ca](http://www.LibereTesDettes.ca)

**AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE**

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Christian Bezdard, en son vivant domicilié au 190, avenue Willowdale, appartement # 709, Montréal (arrondissement d'Outremont), province de Québec, H3T 1G2, survenu le 30 décembre 2017, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur successoral devant Me Denise Courtemanche, notaire, au 5064 avenue du Parc, Montréal, Québec, H2V 4G1. Donnée ce 22 décembre 2018.

Christiane Jansen, liquidateur

**AVIS AUX CREANCIERS**

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES donné que **GESTION STEPHANE VAUDRIN INC.**, société légalement constituée ayant son siège social au 4605, rue de Lombardie à Brossard, Québec, a fait cession de ses biens le 19 décembre 2018 entre les mains de PINSKY, BISSON INC., et que la première assemblée des créanciers se tiendra le 7 janvier 2019 à 11h00, au 96, rue Turgeon, Sainte-Thérèse, Québec.

FAIT À SAINTE-THÉRÈSE, ce 20 décembre 2018.

Eric Bisson, CPA, CA, SAJ  
Responsable de l'actif

**AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE**

Prenez avis que Pierre Edmond Van Houtte est décédé à Saint-Lambert le 29 juin 2018.

Un inventaire de ses actifs et de son passif a été dressé conformément à la loi et a été signé par les liquidateurs.

Cet inventaire peut être consulté par les personnes ayant un intérêt juridique auprès de BCF s.e.n.c.r.l., au 1100, boulevard René-Lévesque Ouest, 25e étage, Montréal (Québec) H3B 5C9, en contactant Natasha Girouard, notaire (514-397-6927).

(Dossier # 5432-310).

Avis donné ce 20 décembre 2018 par BCF s.e.n.c.r.l., procureur pour les liquidateurs de la succession Pierre Edmond Van Houtte.

**AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE**

Prenez avis que Noémie Leroux (aussi connue sous le nom de Noémie Leroux et Noémi Van Houtte) est décédée à Saint-Lambert le 19 août 2018.

Un inventaire de ses actifs et de son passif a été dressé conformément à la loi et a été signé par les liquidateurs.

Cet inventaire peut être consulté par les personnes ayant un intérêt juridique auprès de BCF s.e.n.c.r.l., au 1100, boulevard René-Lévesque Ouest, 25e étage, Montréal (Québec) H3B 5C9, en contactant Natasha Girouard, notaire (514-397-6927).

(Dossier # 5432-312).

Avis donné ce 20 décembre 2018 par BCF s.e.n.c.r.l., procureur pour les liquidateurs de la succession Noémie Leroux

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION**

Avis est par les présentes donné que **FONDATION PAUL-A. FOURNIER** demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec), Partie III. Le siège de la personne morale est situé à Brossard.

Montréal, le 20 décembre 2018.

Les conseillers juridiques de la personne morale,  
**MILLER THOMSON SENCRL AVOCATS**

**Avis public de notification** (article 136 et 137 C.p.c.)  
Dossier : 505-04-027323-187

**SECTION I - Avis**

Avis est donné à JEAN-MAURICE GRILLON de vous présenter au greffe de la Cour Supérieure du district de Longueuil, situé au 1111 Jacques-Cartier Est à Longueuil, province de Québec, afin de recevoir LA DEMANDE INTRODUCTIVE D'INSTANCE EN DÉCHÉANCE D'AUTORITÉ PARENTALE, AFFIDAVIT DÉTAILLÉ, AVIS DE PRÉSENTATION, AVIS D'ASSIGNATION, LISTE DE PIÈCES ET PIÈCES qui y a été laissé à votre attention.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne (15 ou 30 jours selon le cas), sans qu'un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

**SECTION II - Information relative à la publication**

Le présent avis est publié aux termes d'une requête accordée le 28 Novembre 2018 par Mihail Cobzac, Greffier-adjoint de la Cour Supérieure du district de Longueuil, dans le dossier portant le numéro de cour 505-04-027323-187. Cet avis ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances l'exigent.

Longueuil, le 19 Décembre 2018  
Emilie Mercier  
Huissier de Justice

**AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION** (articles 136 et 137 C.p.c.)

**Avis est donné à :**  
9244-5873 QUÉBEC INC. (RD HABITATION), dernière adresse connue au 990, Chemin de la Rivière Notre-Dame de la Merci, Notre-Dame-de-la-Merci (Québec) J0T 2A0  
700-32-702102-185

**SERGE DURAND** dernière adresse connue au 18005, rue Lapointe, G-500, Mirabel (Québec) J7J 0G2  
700-32-702082-189

**DAMIEN CHAMPAGNE**, dernière adresse connue au 9505, rue Dumouchel, Mirabel (Québec) J7N 3L1  
700-32-702063-189

**H.F. EL FERRY**, dernière adresse connue au 6, Dampierre, Blainville (Québec) (Québec) J7N 0A7  
700-32-702069-186

**BENOIT BELISLE**, dernière adresse connue au 1210, rue Edmond, Mont-Tremblant (Québec) J8E 2M5  
700-32-034661-189

de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, Division des petites créances, du district de Terrebonne situé au 25, de Martigny Ouest, Saint-Jérôme (Québec) J7Y 4Z1 dans les 30 jours afin de recevoir la demande introductive d'instance en recouvrement d'une petite créance qui y a été laissée à votre attention.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 20 décembre 2018 par le greffier dans les dossiers portant les numéros ci-haut mentionnés.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Saint-Jérôme, le 20 décembre 2018  
François Langevin, Greffier-adjoint de la Cour du Québec

**AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS**

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

**HEURES DE TOMBÉE**

**Avis légaux et appels d'offres**

Les réservations doivent être faites avant 15h pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du **lundi** :  
Réservations avant 11h le **vendredi**

Publications du **mardi** :  
Réservations avant 15h le **vendredi**

**POUR NOUS JOINDRE**  
avisdev@ledevoir.com  
Tél. : 514-985-3344 // Fax : 514-985-3340  
[www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics](http://www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics)  
[www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres](http://www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres)

**AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE**

Prenez avis de la clôture de l'inventaire des biens de la succession de Suzanne Morin, en son vivant domiciliée au 1275, boul. Jacques-Cartier Est, Longueuil, Québec, J4M 2Y8, décédée le 24 août 2018, lequel inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de la notaire soussignée au 40, boul. D'Anjou, Châteauguay, Québec, J6K 1B9.

Me Geneviève Barville, notaire.

**AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE**

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Michelle Dallaire, en son vivant domiciliée au 1000, avenue Rockland, Montréal (arrondissement Outremont), province de Québec, H2V 4P5, survenu le 30 juillet 2018, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur successoral devant Me Denise Courtemanche, notaire, le 20 décembre 2018, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les personnes ayant un intérêt au 5064 avenue du Parc, Montréal, Québec, H2V 4G1. Donnée ce 22 décembre 2018.

Annick Bourgeau, liquidateur

Faites marcher votre cerveau, il a besoin d'exercice!

Adoptez un mode de vie sain

Améliorez la santé de votre cerveau durant toute votre vie et aidez à réduire votre risque d'être atteint de la maladie d'Alzheimer en mangeant sainement, en restant actif et en surveillant vos chiffres (tension artérielle, glycémie, cholestérol et poids).

Faites le lien pour améliorer la santé de votre cerveau.

Visitez le [www.alzheimer.ca](http://www.alzheimer.ca) ou communiquez avec votre société Alzheimer régionale.

Société Alzheimer

**TOMBÉES - PÉRIODE DES FÊTES**  
**AVIS LÉGAUX ET D'APPELS D'OFFRES**

Le Devoir ne sera pas publié les 25 et 26 décembre 2018 ainsi que les 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2019

Réservation le jeudi 20 décembre 15 H pour parutions du samedi 22 et lundi 24 décembre.

Réservation le vendredi 21 décembre 11 H pour parutions du jeudi 27 décembre.

Réservation le jeudi 27 décembre 15 H pour parutions du samedi 29 et lundi 31 décembre.

Réservation le vendredi 28 décembre 15 H pour parutions du jeudi 3 janvier 2019.

avisdev@ledevoir.com  
Tél. : 514-985-3452 | Téléc. : 514-985-3340

EN BREF



Mikaela Shiffrin  
JEFF PACHOUD AGENCE FRANCE-PRESSE

### Shiffrin remporte le slalom géant de Courchevel

COURCHEVEL — Mikaela Shiffrin a poursuivi sa lancée vers la conquête d'un troisième gros globe de cristal de suite en remportant le slalom géant de Courchevel, vendredi, enregistrant du même coup sa 49<sup>e</sup> victoire sur le circuit de la Coupe du monde de ski alpin. Il s'agissait de la quatrième victoire d'affilée de Shiffrin. Elle est devenue la plus jeune skieuse à atteindre le plateau des 49 victoires en Coupe du monde, et elle pourrait signer sa 50<sup>e</sup> dès le slalom samedi. Mikaela Tommy, de Wakefield, fut la meilleure skieuse canadienne en vertu de sa 19<sup>e</sup> place, à 2,77 secondes de Shiffrin. Ses compatriotes Valérie Grenier, d'Ottawa, et Marie-Michèle Gagnon, de Lac-Etchemin, ont respectivement terminé 20<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup>.

Associated Press

### Le Fury d'Ottawa obtient le feu vert de la CONCACAF pour jouer en USL en 2019

OTTAWA — Le conflit opposant le Fury d'Ottawa à la CONCACAF semble terminé. Pour l'instant. Le club a indiqué qu'il avait obtenu la confirmation de la part de l'Association canadienne de soccer que la CONCACAF lui permet maintenant de jouer dans la United Soccer League en 2019, à condition que la FIFA approuve cette décision. La CONCACAF avait au départ interdit au Fury de jouer dans un circuit américain alors qu'une option nationale — la Première Ligue canadienne — verra le jour en avril prochain. Le Fury, seul club canadien toujours actif au sein de l'USL, s'était tourné vers le Tribunal arbitral du sport. Une audience ne sera plus nécessaire après la volte-face de la CONCACAF. La PLC inaugurera ses activités en 2019 avec sept formations.

La Presse canadienne

### L'Impact amorcera son camp d'entraînement en Floride le 21 janvier

L'Impact de Montréal a dévoilé vendredi les détails de son prochain camp d'entraînement, qui sera lancé le 21 janvier prochain. Le onze montréalais se rendra au Premier Sports Campus de Lakewood Ranch, où il demeurera jusqu'au 7 février. Après quelques jours à Montréal, l'équipe s'installera à St. Petersburg pour une quatrième année d'affilée à compter du 11 février. Pour l'instant, l'Impact a prévu cinq matchs préparatoires avant de prendre la route de la Californie pour son premier match de la campagne, le 2 mars, à San Jose. L'équipe a dévoilé plus tôt cette semaine qu'elle lancera sa saison locale le 13 avril, en accueillant le Crew de Columbus au Stade Saputo.

La Presse canadienne

### III SKI CROSS

## Le bronze pour Lemman

LA PRESSE CANADIENNE

Le Canadien Brady Lemman a décroché la médaille de bronze à la Coupe du monde de ski cross, vendredi, réalisant du même coup son quatrième podium à Innichen, la piste la plus raide et la plus sinueuse du circuit.

Le vétéran âgé de 32 ans, qui a obtenu l'or dans cette discipline aux Jeux olympiques de Pyeongchang, a terminé derrière les Français Jonathan et Bastien Midol. « C'était une dure épreuve en finale et j'ai skié de mon mieux pour obtenir la troisième place », a résumé Lemman.

Le Montréalais Christopher Del Bosco a abouti en huitième place.

Chez les dames, la championne de ski cross aux Jeux olympiques de Sochi en 2014, Marielle Thompson, de Whistler, en C.-B., a abouti au pied du podium.

Ses compatriotes Abby McEwen, d'Edmonton, et India Sherret, de Cranbrook, en C.-B., ont terminé l'épreuve en sixième et huitième places.

« Je n'avais aucune idée de ce qui allait se passer. C'était très éprouvant pour les nerfs, mais vraiment amusant, a déclaré McEwen, une skieuse de 22 ans qui participait à sa première petite finale en Coupe du monde. J'avais un grand sourire au départ, je voulais juste aller vite. Je ne savais pas comment j'allais finir. C'est un parcours difficile, très glacé, mais lors de ma petite finale, j'étais deuxième et j'ai maintenu cette position. »

### III HOCKEY

## « L'âge n'a aucune importance »

À 17 ans, Alexis Lafrenière sera déjà un rouage essentiel d'Équipe Canada junior

GEMMA KARSTENS-SMITH  
À VANCOUVER  
LA PRESSE CANADIENNE

Alexis Lafrenière ne pense pas à la pression imposée à l'équipe à laquelle il est sur le point de se joindre. Il veut juste jouer au hockey.

L'attaquant âgé de 17 ans est le plus jeune joueur d'Équipe Canada au Championnat du monde de hockey junior, qui se mettra en branle la semaine prochaine.

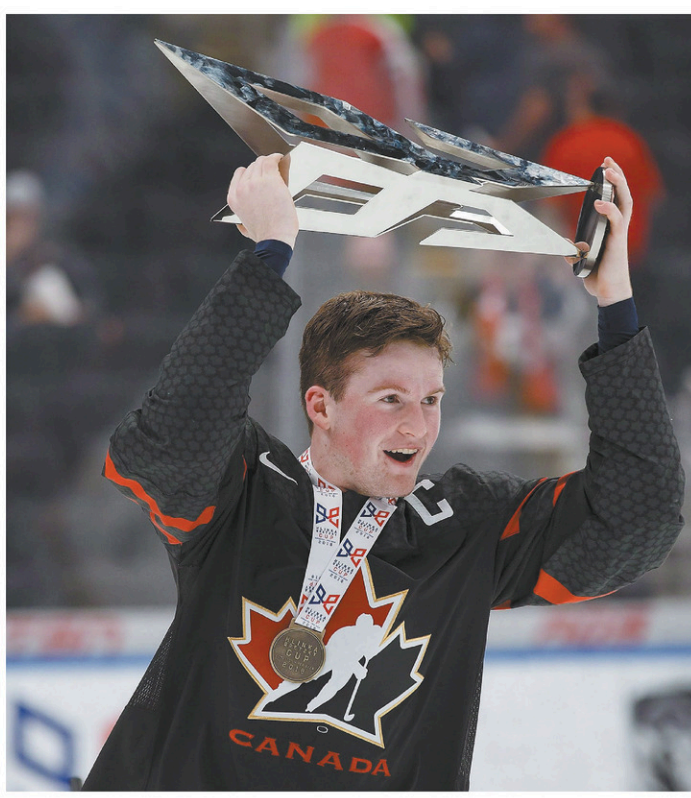
Quelques rares athlètes sont parvenus à se tailler un poste avec l'équipe avant d'atteindre la majorité. Parmi eux se trouvent quelques joueurs d'exception, dont Wayne Gretzky et Connor McDavid.

Lafrenière ne se considérait cependant pas comme un négligé à l'aube du camp de sélection la semaine dernière à Victoria. « L'âge n'a aucune importance, a-t-il dit avant le dévoilement de la formation. Nous avons tous les mêmes chances. »

Sa place au sein de la formation canadienne s'est officialisée plus tôt cette semaine lorsque les Kings de Los Angeles ont confirmé que leur espoir Gabe Vilardi s'absentera du tournoi en raison d'une blessure au dos.

L'entraîneur-chef d'Équipe Canada junior, Tim Hunter, a déclaré qu'il aime la contribution de Lafrenière.

« Il fait partie de cette équipe parce qu'il a le talent nécessaire, a dit Hunter au camp de sélection. Il ne joue pas comme un jeune de son âge. Il est agressif, joue intelligemment et avec



intensité. Il n'a pas connu de moments où il se dit : "Oh, c'est difficile." Il n'oublie pas ses responsabilités et n'a jamais de relâchements. »

Lafrenière a déjà attiré l'attention des dépisteurs en raison de son maniement de rondelle hors pair et de son puissant tir avec l'Océanic de Rimouski, dans la LHJMQ.

Le joueur de 6pi 1po et 192lb a amassé 80 points à sa saison recrue l'an

Alexis Lafrenière a soulevé en août dernier la coupe Hlinka Gretzky, un tournoi junior international remporté par le Canada.

CODIE MCLACHLAN  
LA PRESSE  
CANADIENNE

dernier, et il a déjà marqué 17 buts et récolté 34 mentions d'assistance jusqu'ici à sa deuxième campagne.

« Il sait très bien lire le jeu, a commenté l'entraîneur adjoint de l'Océanic Charles Juneau en entretien téléphonique. Il sait où ira la rondelle avant même qu'une passe soit faite, et il sait où ses coéquipiers seront avant même de lever les yeux. »

Lafrenière, qui est originaire de Saint-Eustache, avait seulement 15 ans lorsqu'il a entamé sa carrière junior avec l'Océanic. Depuis ce temps, il a grandi et est devenu un joueur plus complet, plus pointilleux sur les détails et sur son jeu en défense, a mentionné Juneau.

Il a également piqué la curiosité de certains joueurs de la LNH, dont un qui a déjà évolué pour l'Océanic. Le capitaine des Penguins de Pittsburgh, Sidney Crosby, n'a pas tari d'éloges à son endroit.

« Le fait qu'il fasse maintenant partie de l'équipe confirme beaucoup de choses quant à son talent, et je crois que c'est une belle occasion pour un jeune homme comme lui de faire partie d'Équipe Canada junior, peu importe son âge », a évoqué Crosby, qui était âgé de 16 ans lorsqu'il a enfilé pour la première fois le chandail orné de la feuille d'érable au Mondial junior en 2004.

« Je crois cependant que l'important [pour Lafrenière] à son âge, c'est de s'amuser. Il a encore une autre année à patienter avant d'être admissible au repêchage, donc j'espère qu'il ne se mettra pas trop de pression sur les épaules. »

### PETITES ANNONCES

160  
APPARTEMENTS ET  
LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION  
INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

170  
HORS FRONTIÈRES EUROPE  
À LOUER

À LOUER À PARIS  
Bel appartement, derrière le Bon Marché, 7e arrondissement, 2 càc, 158m2, lumineux et calme, dans un parc, 2000 euros par semaine. Location pour vacances d'une semaine minimum.  
Contact (514) 978-1925

À PARIS Petit bijou d'appart sur la Butte Montmartre, au cœur de Paris. Paisible, ensoleillé, ascenseur. 514-489-5955  
appartement-montmartre.com

Opération Enfants Solitaires pour protéger ceux de la vie opérationenfantsolitaires.ca

170  
HORS FRONTIÈRES EUROPE  
À LOUER

CONDOS PARIS CENTRE  
Près métro et services. WIFI. Sem./mois à partir de 790 \$.  
Location : 514-999-0546  
paris.condos@sympatico.ca

307  
LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion"  
achète à domicile livres de qualité en tout genre.  
514 914-2142  
www.bonheuroccasion.com

515  
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR  
BOGUE OU RALENTIT ?  
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables.  
10 ans d'exp.  
Service à domicile.  
514 573-7039 Julien

FONDATION  
JEUNES  
ET  
SOCIÉTÉ

LES ENFANTS  
DU MONDE  
ONT BESOIN  
DE VOTRE AIDE

▲ comme coopérant  
▲ comme bénévole  
▲ comme donateur

(514) 387-2541  
poste 240

Nous vous aiderons à les aider  
www.monde.ca

### AVIS DE DÉCÈS



Huguette Uguay  
1927 - 2018

À Montréal, le mardi 11 décembre 2018, est décédée, entourée de ses proches, madame Huguette Uguay.

Elle laisse dans le deuil son mari Gilles Leroux, son fils Patrice, sa petite-fille Chloé et sa mère Trudy Crane. Elle laisse également dans le deuil plusieurs parents du côté des familles Uguay et Leroux. Fille de feu César Uguay et de feu Berthe Gravel, elle était la sœur de feu Denise Lalonde et de feu Cécile Léonard.

De 1943 à 1946, elle fréquente l'Institut pédagogique où elle obtient un diplôme en pédagogie. Elle reçoit aussi une formation en art dramatique de Sita Riddez, François Rozet et Henri Norbert.

Dès 1949, Huguette Uguay fonde *Les Dimanches poétiques*, groupe théâtral voué à la poésie. À partir de 1955, elle joue le rôle de la *Fée Arc-en-ciel* au tout début de la *Boîte à surprise* à la télévision de Radio-Canada. Parallèlement à l'enseignement de la phonétique et de la diction, elle participe à de nombreuses émissions radiophoniques à CKAC.

En 1958, elle joue le rôle de Madame Bec-sec dans la série pour enfants *Le pirate Maboule*, jusqu'en 1968. Durant ces années, elle poursuit des études à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal et à l'Institut de phonétique de Paris. Elle publie et collabore également à de nombreux ouvrages tels que ses *Exercices de prononciation*.

En 1971, elle entre au Conservatoire d'art dramatique de Montréal à titre de professeur de diction et de phonétique. Elle y consacre la majeure partie de son temps jusqu'en 1993. En plus des cours réguliers, elle monte, avec ses « élèves », plusieurs spectacles célébrant des poètes français et québécois, dont la poésie de sa nièce, feu Marie Uguay.

En mars 1994, Huguette Uguay est décorée *Chevalier de l'Ordre de la Pléiade* à l'occasion de la Journée internationale de la francophonie. Quoiqu'à la retraite, elle agit à titre de conseillère en diction pour de nombreux spectacles présentés au Théâtre du Nouveau Monde, au Théâtre Denise-Pelletier, au Théâtre du Rideau vert et au Théâtre du Trident à Québec, entre autres.

La famille recevra des condoléances le dimanche 6 janvier 2019, de 13h à 18h, au

Centre funéraire Côte-des-Neiges

Dignité

EN HOMMAGE À LA VIE

4525, ch. de la Côte-des-Neiges, Montréal, Qc H3V 1E7



Monsieur Eugène Lavoie

C'est avec tristesse que nous vous faisons part du décès de M. Eugène Lavoie, survenu le mardi 4 décembre, à l'âge de 100 ans. Eugène était le fils de Moïse Lavoie, de Lévis, journaliste de la première équipe du journal *Le Droit* à Ottawa, et de Marie-Ange Paradis, elle-même journaliste, et le dernier survivant d'une fratrie de neuf enfants (Thérèse, Mariette, Mario, Louis, Jeanne, Suzanne, Denise, Andrée). Il s'est éteint en douceur dans les bras de sa belle Yvonne, sa compagne de vie durant 75 ans.

Outre celle-ci, il laisse dans le deuil ses enfants : Anne-Marie (Pierre Bouvrette), Alain (Monique Bélanger), Sylvie, Mireille (Mathieu Joly), Jany (Yves Rochon) et Dominique; ses beaux-frères Fernand Braün et Lionel Hotte; de nombreux petits et arrière-petits enfants et neveux et nièces, sans oublier ses précieux amis.

Natif de la Côte-de-Sable à Ottawa où il a grandi, M. Lavoie s'est d'abord consacré à l'enseignement. Enrôlé dans l'artillerie durant la Deuxième Guerre mondiale, il participera en tant qu'officier aux opérations militaires en Europe en 1944 et 1945, puis sera promu capitaine.

De retour en Outaouais, il travaillera comme courtier et évaluateur dans le domaine immobilier et sera à la tête de sa propre firme pendant de nombreuses années.

Engagé sur le plan politique et social, M. Lavoie a été un militant de la première heure du mouvement en faveur de l'indépendance du Québec et il a appuyé activement de nombreuses causes, dont celle de la pérennité de la galerie l'Imagier. Homme de foi, il a longtemps occupé des fonctions au sein de la fabrique de la paroisse Saint-Benoît-Abbé.

Beaucoup se souviendront de lui comme l'hôte accueillant, avec Yvonne, de grandes fêtes dans son coin de nature qu'il aimait tant.

La famille recevra les condoléances entre 18 heures et 21 heures le vendredi 4 janvier 2019 à la  
Coopérative Funéraire de l'Outaouais  
95, boul. Cité-des-Jeunes, Gatineau (secteur Hull)

Une messe commémorative aura lieu à l'Église Note-Dame-de-la-Guadeloupe, 14, rue de la Guadeloupe, Gatineau, le samedi 5 janvier 2019 à 11 h 00.

La famille Lavoie tient à remercier de tout cœur le personnel de l'hôpital de Hull et celui du CHSLD Foyer du Bonheur pour leur professionnalisme et leurs soins attentionnés au cours des derniers mois.

Pour une publication section décès dans LE DEVOIR

Par téléphone, télécopieur ou par courriel du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00

Le samedi et dimanche de 12h00 à 17h30 - Heure de tombée 15h15

Le mémoriel  
1855, rue Du Havre, bureau 107, Montréal, Qc, H2K 2X4  
Télé: 514 525-1149

Télécc: 514 525-7999  
deces@lememoriel.com

Le mémoriel

QUAND LA  
TOXICO  
MANIE  
PREND TOUTE  
LA PLACE

## III MÉDIAS

# Pourquoi les médias font leurs choux gras des nouvelles insolites

Le fait divers sert entre autres d'hameçon et de soupape dans une actualité lourde

PHILIPPE PAPINEAU  
LE DEVOIR



Il y a quelques semaines, une petite anthologie de rien du tout a trouvé son chemin jusqu'à l'îlot culturel du *Devoir*. Intitulé *Le tout va bien 2018*, le recueil propose 136 titres insolites mais bien réels et diffusés dans les médias, même les plus grands. Après une monumentale rigolade dans la section — doublée d'une perte de productivité importante —, une espèce de sentiment un peu amer planait. En sommes-nous encore là dans les médias, accros aux faits divers ? Et pourquoi ?

Allez, riez avec nous un peu. La première page du *Tout va bien* ? « Un magicien devient allergique à son lapin », titrait *Sciences et Avenir*. Rhôoo ! « En tracteur, il parvient à semer les gendarmes sur 32 kilomètres », propose plus loin Europe 1. Sympa. « Un homme sans bras poignarde un touriste avec ses pieds », dixit France Soir. Euh ? « Ivre, il pénètre dans un logement et discute avec un bébé de 18 mois », selon *Ouest-France*. Pas vrai !

Le Québec a aussi droit à ses moments de « gloire » dans ce livre très européen : « Une joggeuse qui fait caca à répétition devant la même maison est recherchée par la police », a titré cette année *Le Journal de Montréal*. Rien du *Devoir*, toutefois. L'an prochain, peut-être.

Bien sûr, les médias de tout acabit déploient beaucoup d'énergie à publier du matériel sérieux, fouillé, socialement ou politiquement important. Mais il suffit d'un tour sur le fil de presse des grandes agences et sur les sites Web et des médias et sur leurs réseaux sociaux pour voir s'ouvrir un monde de cocasseries.

Pour expliquer cette abondance, « il y a plein de grilles d'analyse qui se recoupent et qui ne s'excluent pas, estime Frédéric Martin, le patron de la maison d'édition parisienne Le Tripode, qui publie le recueil cocasse depuis 2014. Je pense qu'il y a quand même la tentation du clic. On le voit très clairement dans certains médias, qui pourraient remplir à eux seuls *Le tout va bien*. »

Est-ce à dire que la crise actuelle des médias peut aussi éclairer l'omniprésence des faits divers sur les différentes plateformes, notamment en ligne ? « Ça peut certainement l'expliquer, c'est une tentation quand les affaires vont mal d'aller vers des contenus faciles », croit Colette Brin, la directrice du Centre d'études sur les médias de l'Université Laval.

Du même souffle, M<sup>me</sup> Brin précise que le succès des faits divers est connu depuis longtemps et qu'il n'y a peut-être là rien de nouveau sous le soleil. Toutefois, « l'environnement numérique rend les choses un peu plus visibles, plus perceptibles. Et renouvelle un peu les inquiétudes, parce que les choses circulent différemment ».

Le journaliste Patrick White, qui a passé sept ans au *HuffPost Québec* en plus d'avoir bossé plus d'une décennie chez Reuters, croit que « le règne de l'insolite est loin d'être terminé ». Il estime toutefois que l'approche du clic à tout prix va peut-être s'essouffler, car autour de 80 % des jeunes Canadiens et Américains utilisent un logiciel pour bloquer les publicités en ligne, dit-il.

« Par contre, si tu as du bon contenu autour de cette petite nouvelle insolite, là, tu amènes les gens à consulter tes vidéos, tes longs formats, à revenir sur la page d'accueil à l'occasion. » Le fait divers comme un hameçon, quoi.

## Soupape

Frédéric Martin, tout comme Colette Brin, voit aussi dans l'abondance de faits divers une course à l'attention. « Ça dit quelque chose quand même au temps d'Internet, estime l'éditeur. Il y

**NÉONAZI,  
HOMOSEXUEL ET  
D'ORIGINE JUIVE,  
IL CLAQUE LA PORTE  
DE L'EXTRÊME-DROITE**

[ RTL ]

**RETENU EN OTAGE  
PENDANT 5 ANS,  
IL NE CROYAIT  
PAS QUE TRUMP  
ÉTAIT VRAIMENT  
LE PRÉSIDENT DES  
ÉTATS-UNIS**

[ Huffington Post ]

**APRÈS 35 ANS  
DE MARIAGE  
ET 9 ENFANTS,  
IL APPREND  
QU'IL EST  
STÉRILE**

[ Le Figaro ]

**ANDROÏD  
RETIRE L'ŒUF  
DE SON ÉMOJI  
SALADE POUR  
SATISFAIRE  
LES VÉGANS**

[ France Info ]

a un tel flux, il y a tellement d'informations que l'art du titre est devenu très important. »

Il y a donc une « surcharge d'information », comme le dit M<sup>me</sup> Brin, mais il y a aussi la lourdeur de celle-ci qui peut être difficile à porter.

D'où le fait divers, croit Patrick White. « Il y a toujours un intérêt des gens pour s'aérer l'esprit durant la journée, et on le comprend aujourd'hui avec l'actualité lourde partout, les nouvelles sur Trump au quotidien, les attentats à gauche et à droite, les problèmes économiques... On se rend compte que ce genre de nouvelles insolites a de plus en plus sa place. »

Colette Brin estime que, pour « relâcher la pression », les sujets divertissants ont leur place dans l'univers médiatique, même si « on ne se sent pas toujours grandi quand on les consomme. C'est une question de dosage et d'équilibre ».

Le patron des éditions Le Tripode croit par ailleurs que, si la nouvelle insolite plaît au lecteur, elle s'ancre aussi dans la réalité de celui qui l'écrit.

« Ça dit quelque chose sur le dur métier de journaliste, croit Frédéric Martin. Je me souviens qu'à la première édition, il y avait une journaliste qui avait adoré le livre et qui avait trouvé une formule que je trouvais très juste : que les faits divers, c'était le *happy hour* du journaliste. Vous faites un métier qui est à la fois très exigeant, très complexe aujourd'hui vu le contexte de la presse, et en traitant le fait divers, il y a quelque chose qui se révèle un peu comme un défouloir. »

Martin voit même dans le fait divers « un sous-genre littéraire », que l'on retrouve dans les journaux dès le début du XX<sup>e</sup> siècle. « En l'espace de quelques mots, on peut dire l'essentiel de l'humanité et provoquer un sourire. Il y a quelque chose de très poétique, en fait, dans l'art du fait divers, et notamment du titre. [...] C'est très marrant parce que c'est à la fois le fait exceptionnel et le fait le plus banal. »

## Grands médias et agences

La nouvelle cocasse n'est pas le propre des sites de seconde zone, précise Patrick White, soulignant que le *New York Times*, le *Miami Herald*, *El País* et pas mal tous les grands journaux internationaux s'y collent. « Mais chacun le fait à sa sauce, en fonction du type de lectorat qu'il a. »

Il ajoute que les principaux créateurs de faits insolites sont les agences de presse, comme AFP, Reuters et AP. Une simple recherche sur les fils de presse auxquels *Le Devoir* est abonné le confirme. Les textes y sont légion. On trouve par exemple : « Un braconnier américain condamné à visionner *Bambi* », « Deux religieuses tapent dans la caisse de l'école catholique pour jouer à Las Vegas » et même « USA : petit doigt coincé dans l'accoudoir, il poursuit la compagnie aérienne ».

Patrick White se souvient d'avoir fait une dépêche au *HuffPost* sur un perroquet qui avait attaqué son maître dans sa douche à Trois-Rivières et qui l'avait presque vidé de son sang. « Quand j'ai reçu les coupures de presse quelques semaines après, je pense que ça avait eu plus d'impact que tout ce que j'ai fait chez Reuters en 11 ans. Et j'ai quand même couvert le référendum, la mort de Lady Di, les Olympiques à Salt Lake City... »

Ce qui peut mettre un frein à la création et à la diffusion des faits divers, croit Colette Brin, c'est peut-être les nouvelles approches des entreprises de presse, qui tendent à se diriger vers un modèle payant ou incluant des dons du public.

« On va peut-être y réfléchir à deux fois avant de s'abonner ou de donner à un média qui nous offre surtout du divertissement léger dont on sait qu'il n'a pas beaucoup de valeur. Alors qu'on aura peut-être davantage le réflexe de contribuer à un média qui fait un effort pour offrir un contenu plus de fond. »

**Ça dit quelque chose quand même au temps d'Internet. Il y a tellement d'informations que l'art du titre est devenu très important.**

FRÉDÉRIC MARTIN



**Le tout va bien**  
Collectif,  
Le Tripode, Paris,  
2018, 136 pages

À droite,  
certaines perles  
tirées du recueil

**LEDEVOIR**

1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage,  
Montréal (Québec) H2L 4X4  
Métro Berri-UQAM  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 16 h 30



Suivez-nous  
sur [LeDevoir.com](http://LeDevoir.com)  
et sur nos réseaux  
sociaux



## RÉDACTION

Téléphone  
514 985-3333  
Courriel  
[redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

## RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION

Téléphone  
514 985-3333

## ABONNEMENTS

(du lundi au vendredi  
de 7 h 30 à 16 h 30)  
Téléphone  
514 985-3355  
Extérieur de Montréal  
1 800 463-7559 (sans frais)  
Courriel  
[abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Télécopieur  
514 985-5967

## PUBLICITÉ

Téléphone  
514 985-3399  
Extérieur de Montréal  
(sans frais)  
1 800 363-0305  
Courriel  
[publicite@ledevoir.com](mailto:publicite@ledevoir.com)  
Télécopieur  
514 985-3340

## AVIS PUBLICS ET APPELS D'OFFRES

Téléphone  
514 985-3452  
Courriel  
[avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)  
Télécopieur  
514 985-3340

## PETITES ANNONCES ET PUBLICITÉ PAR REGROUPEMENT

Téléphone  
514 985-3322  
Courriel  
[petitesannonces@ledevoir.com](mailto:petitesannonces@ledevoir.com)  
Télécopieur  
514 985-3340

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc., dont le siège social est situé au 1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2L 4X4. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Jacques de Mirabel, division de Québec Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du *Journal de Québec*, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation SunMedia, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.